



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



2015 a été pour notre collectivité l'année du mouvement. En effet, le Conseil Général est devenu Départemental, ce changement de nom a également été accompagné d'évolutions plus profondes dans le fonctionnement et l'action du Département. Notre collectivité a dû intégrer une triple mutation.

Une mutation des contours géographiques des cantons et des compétences avec l'avènement de la Grande Région et la loi NOTRe. Ces évolutions ont renforcé le Département dans son rôle de grande collectivité de proximité et sa mission de faire vivre l'identité et les spécificités alsaciennes au sein du Grand Est avec le Haut-Rhin.

Une mutation de la ressource publique avec un choc de 250 M€ à absorber pour le Département : 70 M€ de baisses annuelles de dotations déjà amorcées, 160 M€ de dépenses sociales non compensées et 20 M€ de dépenses nouvelles générées par des décisions gouvernementales. Le défi a été de réinterroger l'ensemble des politiques du Département pour maintenir un service public de qualité et de proximité, tout en maîtrisant ou en baissant la dépense.

Une mutation de la société qui nous conduit à appréhender les enjeux du vieillissement de la population, à assurer l'équité entre territoires ruraux et territoires urbains, à répondre à la radicalisation et à la perte de repères des jeunes, à lutter contre la pauvreté et la précarité, à favoriser l'autonomie et à développer les secteurs économiques porteurs d'emplois.

2015 a permis de construire les bases d'un Département repositionné tant dans son fonctionnement que dans ses partenariats et modes d'action. Les fusions des agences de tourisme et de développement du Bas-Rhin et du Haut-Rhin attendues depuis plusieurs décennies témoignent de cette dynamique.

Le Département est également resté un acteur déterminant du développement pour nos territoires avec le soutien à de grandes infrastructures : routes, TGV, développement du Très Haut Débit sur l'ensemble des zones non couvertes... L'ensemble de ces contributions permettant de générer de l'activité et de l'emploi pour les entreprises alsaciennes.

2015 pour le Bas-Rhin en quelques chiffres c'est 101 M€ pour les personnes âgées, 63 615 bénéficiaires de l'aide à l'autonomie, 21 000 ménages accompagnés dans l'action sociale de proximité, 10 007 consultations pédiatriques, 6 560 jeunes touchés par les actions de prévention, 3 220 000 repas produits dans les cantines des 91 collèges, 34 000 jeunes transportés grâce aux bus scolaires départementaux, 1 001 logements privés réhabilités, 15 026 documents communiqués aux Archives Départementales, près de 200 000 visiteurs au Vaisseau, 523 000 au Haut-Koenigsbourg, près de 90 000 abonnés à la BDBR, 3 000 bénéficiaires du RSA remis à l'emploi et 7 M€ d'économie sur le RSA, 2 650 000 passagers sur les 3 bacs rhénans, 16 M€ pour l'entretien des routes...

Avec plus de 1,1 Mds€ de budget, dont 600 M€ consacrés aux solidarités et 130 M€ consacrés aux partenariats, 300 sites et 3 800 agents répartis sur l'ensemble du Bas-Rhin, le Conseil Départemental a, en 2015, irrigué l'ensemble du territoire et accompagné les Bas-Rhinois dans leur quotidien.

Le Département du Bas-Rhin a donc abordé 2016 renforcé dans ses missions, et même, au-delà, renforcé dans ses vocations.

SOMMAIRE

ÊTRE AU CŒUR DE LA VIE QUOTIDIENNE

> aide à L'AUTONOMIE

Personnes âgées	5
Personnes handicapées	7

> ACTION SOCIALE

Action sociale de proximité - Lieux d'accueil du public	9
---	---

> ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

Protection maternelle et infantile	11
Protection de l'enfance	13
Assistants familiaux	15
Jeunesse	17
Sport et loisirs	19

> Les COLLÈGES

Éducation	21
-----------	----

> SANTÉ PUBLIQUE

24

> HABITAT

26

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

> CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

Archives départementales et politique mémorielle	29
La lecture publique	32
Le vaisseau	35
Développement artistique	38
Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan	41
Patrimoine culturel et politique mémorielle	43
Château du Haut-Koenigsbourg	45

SOUTENIR LA VIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

> INSERTION ET EMPLOI

50

> RELATIONS INTERNATIONALES

52

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

54

> ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement	56
Développement durable	58

> LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

61

> ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

La territorialisation	63
-----------------------	----

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

> GRANDS ÉQUIPEMENTS

Aéroport de Strasbourg-Entzheim	68
Les transports ferroviaires	69

> DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Les transports interurbains	70
Les transports scolaires	72
Écomobilités	73

> ROUTES ET GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Les grands projets routiers	74
L'entretien du réseau routier départemental	75
Exploitation routière	76
L'entretien des dépendances vertes	77
Le Service du Parc de Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR)	78

> TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

79

> AMÉNAGEMENT ET URBANISME

80

DES MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

> IMMOBILIER

83

> SYSTÈMES D'INFORMATION

85

> MISSION APPUI AU PILOTAGE ET INSPECTION

87

> RESSOURCES HUMAINES

Emploi	89
Carrières et paies	90
Formation	91
Vie au travail	92

> FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Budget et dette	93
Comptabilité et dématérialisation	96
Commande publique	97

> AFFAIRES JURIDIQUES

99

> RESSOURCES INFO-DOCUMENTAIRES

101



ÊTRE AU CŒUR
DE LA VIE QUOTIDIENNE

Dans un contexte de contraintes inédites, d'aggravation de la précarité des plus fragiles, les enjeux liés au vieillissement de la population et la nécessité impérieuse de faire de la prévention un levier de l'amélioration des conditions de vie des Bas-Rhinois, amènent le Département du Bas-Rhin à réaffirmer son rôle de chef de file des politiques sociales en intervenant au plus près des populations.

PERSONNES ÂGÉES



MISSIONS

Les missions conduites en faveur des personnes âgées ont pour objectif d'assurer la gestion des dispositifs d'aide au maintien à domicile et d'accueil en établissement, de piloter la coordination des actions et des acteurs sur les territoires et d'assurer un suivi de l'offre en matière d'établissement.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Via-Trajectoire EHPAD

La Maison de l'Autonomie a contribué en 2015 à la mise en œuvre de l'application Internet « Via-Trajectoire EHPAD », service public, gratuit et sécurisé, qui propose une aide à l'orientation personnalisée en direction des maisons de retraites (EHPAD).

La plateforme permet aux usagers, médecins libéraux, professionnels hospitaliers et médico-sociaux de bénéficier d'une aide dans le choix de la structure la plus adaptée aux besoins de la personne.

Elle permet également d'améliorer la gestion des listes d'attentes pour l'accès à ces établissements.

Semaine Alzheimer

Le Département du Bas-Rhin est engagé depuis plusieurs années dans une politique volontariste d'aide et de soutien aux aidants, d'information et de formation, ainsi que de développement de solutions de répit pour prévenir l'épuisement des aidants naturels.

Du 21 au 25 septembre 2015, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, le Département a organisé la « Semaine Alzheimer » sur les cantons de Brumath, de Bischwiller, d'Haguenau, de Reichshoffen et de Wissembourg.

Avec l'appui des MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie), cette semaine de mobilisation a constitué un signe fort à l'intention des familles, des aidants et de tous ceux qui s'engagent au service des aînés.

Au programme notamment : une émission dédiée sur Radio Liberté à Haguenau, des conférences, des temps d'échanges et d'écoutes, la visite de l'hôpital de Brumath et la présentation officielle aux professionnels du secteur et aux partenaires du nouveau portail web « Silver Economie » développé par le Département.



CESU Tiers payant

Le Département a déployé à compter du 1^{er} juin 2015 une nouvelle modalité de versement des charges concernant l'Allocation pour les Personnes Âgées (APA). Désormais le Département verse directement les sommes au Centre National du Chèque Emploi Service Universel (CNCESU).

Cette nouvelle procédure s'inscrit comme une simplification administrative et garantit :

- la facilitation des démarches pour les usagers,
- un meilleur contrôle par le Département des sommes versées.



LES CHIFFRES CLÉS

Dépenses réalisées par le Département du Bas-Rhin en faveur des personnes âgées :

100,8 M€ en 2015 en fonctionnement (116,9 M€ en 2014)

Parmi ces dépenses, les charges consacrées à l'APA (à domicile et en établissement) sont prépondérantes :

83,7 M€ en 2015 (84,4 M€ en 2014)

soit une diminution par rapport à 2014, permise grâce à des mesures de maîtrise budgétaire

13 531 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2014

1 168 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement personnes âgées au 31 décembre 2015

9 621 lits en maison de retraite et unités de soins de longue durée

220 places d'accueil de jour Alzheimer

PERSONNES HANDICAPÉES



MISSIONS

Organe du Département, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes handicapées et leur famille, d'assurer l'évaluation des besoins de compensation et de se prononcer sur l'ensemble des demandes de prestations en faveur des personnes handicapées enfants et adultes.

Le Département procède par ailleurs au versement d'aides financières destinées au maintien à domicile (aide-ménagère légale, prestation de compensation du handicap) et à l'accueil en établissement. Il est également compétent pour autoriser la création de certains établissements et services et pour agréer les accueillants familiaux.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

2015, année du renouvellement

Au cœur des compétences du Département et de sa vocation de chef de file de l'action sociale, la politique de l'autonomie s'est vue mise en avant en 2015, notamment par la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui témoigne de la place accordée à l'autonomie dans le projet de la collectivité.

La mise en place de cette nouvelle gouvernance a également coïncidé avec le renouvellement des instances du Groupement d'Intérêt Public MDPH, et la désignation pour la première fois dans le Département d'un représentant du monde associatif en tant que président de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA), témoignage de l'importance donnée à la collaboration étroite entre le Département, le monde associatif et ses principaux partenaires.





Évolution du processus de travail

La maison de l'autonomie a mis en œuvre un nouveau processus de traitement des demandes visant à réduire les délais d'attente pour les usagers, pour les prestations MDPH et pour le Fonds De Compensation du Handicap (FDCH). En 2015, la MDPH a également poursuivi son action dans le domaine de la Gestion Dématérialisée des Documents (GED) afin de faciliter le traitement des demandes.

Via-Trajectoire PH

La MDPH a participé activement au développement d'un outil Internet dénommé Via-Trajectoire PH. Cette plateforme permettra d'adresser directement les décisions d'orientations des usagers aux établissements médico-sociaux. Gage d'un meilleur accompagnement des personnes, l'application a également vocation à améliorer la gestion des listes d'attentes pour l'accès à ces établissements.



LES CHIFFRES CLÉS

63 615 bénéficiaires d'une prestation active au 31 décembre 2015 dont 6 223 enfants

59 639 demandes traitées par la MDPH en 2015 (soit une augmentation de 18,2 % par rapport à 2014) dont plus d'un quart concernent des enfants

Un budget départemental de fonctionnement de **124 M€ consacré au handicap en 2015 (119,8 M€ en 2014)**

31,6 M€ de dépenses 2015 au titre de la prestation de compensation du handicap (**29 M€ en 2014**), soit une augmentation de 9 %

Augmentation de 7,9 % du nombre de bénéficiaires de la PCH entre 2014 et 2015, au nombre de **3 218 bénéficiaires** au 31.12.2015

2 583 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement personnes handicapées au 31.12.2015

1 999 places en établissement pour personnes en situation de handicap (foyers d'hébergement, foyers d'accueil spécialisé, foyers d'accueil médicalisé, accueils de jour, hébergement temporaire) et **758 places de service d'accompagnement**

ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ - LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC



MISSIONS

Sept Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (UTAMS) assurent l'accueil et l'accompagnement social de tous les publics ayant besoin d'un conseil ou d'un appui sur les questions de la vie quotidienne. Le Département a, par ailleurs, confié cette mission à la Ville de Strasbourg sur son territoire. Dans le cadre de son nouveau projet d'administration, le Département a décidé de créer fin 2015 la Mission Action Sociale de Proximité avec pour ambition de reconnaître l'action sociale de proximité comme véritable politique publique à part entière.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

La démarche de Pacte Social Local déployée sur les cantons de Schirmeck, Sélestat, Hochfelden, Bischheim et Brumath (Communautés de communes de la Région de Brumath et de la Basse-Zorn)

Le Département du Bas-Rhin a décidé d'expérimenter de nouvelles manières d'agir dans le champ de la cohésion territoriale et de la solidarité en initiant la démarche du Pacte Social Local sur 5 cantons.

Ce pacte vise à nouer de nouvelles coopérations entre les Conseillers Départementaux et les élus locaux, entre les services du Département et les services publics locaux, entre les acteurs publics locaux et les acteurs privés...

Exemples :

- une campagne d'enquête auprès de l'ensemble des personnes âgées de 70 ans et plus du canton de Hochfelden a débuté en décembre 2015 et permettra de définir des actions adaptées aux besoins et aux attentes des seniors,
- une charte des aînés permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées en fédérant l'action de tous les partenaires a été conclue dans la Vallée de la Bruche,
- un lieu d'accueil Parents Enfants éphémère a été organisé à l'occasion de la semaine de la parentalité, en partenariat avec l'association Colibri Bruche, la BDBR, l'ADIAM et la Compagnie Dégadézo. Divers ateliers Parents-Enfants ont été organisés autour du jeu et de la Danse contact pour toutes tranches d'âges.

L'accueil des personnes en situation de handicap sur les territoires

En 2015, l'accueil du public en situation de handicap est désormais proposé dans plus d'une trentaine de sites du Département au plus près de leur domicile. Ce sont 1 319 personnes qui ont bénéficié de ce service de proximité. Ce service offre la possibilité aux usagers d'être informés sur leurs droits et sur les dispositifs existants, de retirer ou déposer un formulaire de demande et d'être accompagnés par un professionnel pour le remplissage du formulaire, de connaître l'état d'avancement de leur demande.

La prise en compte dans l'exercice des missions de service public du redécoupage des cantons

La nouvelle carte des cantons a nécessité de réviser le périmètre d'intervention des UTAMS actuelles. Le territoire départemental est ainsi découpé en cinq UTAMS. Une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement ont été mis en place pour appuyer efficacement les nouveaux conseillers départementaux dans leurs missions exercées sur un territoire plus vaste et en binôme.



OBJET DE LA SOLLICITATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 71 % gestion quotidienne
- 39 % logement
- 25 % insertion
- 20 % santé
- 18 % enfance
- 15 % aide à la personne
- 5 % autres catégories



LES CHIFFRES CLÉS

Nombre d'entretiens réalisés : **73 757**

Nombre de ménages ayant bénéficié d'un diagnostic et/ou d'un accompagnement : **21 028**

Financement de délégation des missions sociales à la ville de Strasbourg : **11,556 M€**



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service de Santé Publique chargé de la protection et de la promotion de la santé de l'enfant et de la famille. Il agit sur les principaux déterminants de santé au moyen de consultations médicales, d'accompagnements individuels à domicile, de dépistages médicalisés, d'actions d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité. Il est chargé du contrôle des modes d'accueil de la petite enfance. Il intervient dans la gestion des crises sanitaires et recueille de nombreuses données épidémiologiques destinées à l'observation de la santé.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Pour assurer sa mission, le service de PMI a renforcé son offre de soins de prévention gratuits avec :

- la création de consultations de vaccination BCG ;
- le développement de consultations de puériculture ;
- le développement d'ateliers de massages-bébé ;
- la conclusion d'une convention de partenariat avec l'Unité de Dépistage et d'Orientation de la Petite Enfance (UDOPE) pour un renforcement du dépistage précoce des troubles du développement et des handicaps du jeune enfant ;
- la mise en place d'un partenariat d'intervention avec le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) de Schiltigheim ;
- un partenariat renforcé avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) (urgences pédiatriques et maternités).

Il a par ailleurs assuré :

- le dépistage de nombreuses pathologies et des handicaps du jeune enfant, notamment en école maternelle ;
- des accompagnements individuels à domicile pour les jeunes parents au sortir de la maternité et durant la première année de vie du nourrisson ;



LES CHIFFRES CLÉS

Consultations prénatales	458
Consultations pédiatriques	10 007
Consultations de puériculture	1 322
Vaccinations	7 178
Visites à domicile auprès de femmes enceintes et d'enfants	8 900
Dépistages en école maternelle	6 784
Enquêtes agrément initial assistants maternels	629
Assistants maternels formés	1 397
Saisie des certificats de santé	21 488
Saisie des avis de naissance	12 559
Ouverture d'établissement d'accueil du jeune enfant	31

- des actions d'éducation à la santé ;
- des actions de soutien à la parentalité individuelles et collectives ;
- des enquêtes médicosociales concernant des enfants de moins de 6 ans en situation de risque ;
- la conception et la mise en œuvre des actions de célébration des 70 ans de la PMI.

Le service de PMI est également chargé du suivi des modes d'accueil de la petite enfance : autorisations d'ouverture et contrôle des établissements, agrément, formation et accompagnement professionnel des assistants maternels. Le service a assuré :

- l'organisation des réunions d'information sur le métier d'assistant maternel ;
- la restructuration de la Commission Consultative Paritaire Départementale ;
- le transfert de la gestion administrative des assistants maternels de la Ville de Strasbourg dans le cadre de la délégation de missions sociales ;
- l'élaboration d'un référentiel de normes pour l'accueil des jeunes enfants ;
- la mise en œuvre du schéma départemental de l'accompagnement des parents ;
- la négociation du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Enfin, il intervient dans la gestion des crises sanitaires en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), accueille des professionnels en formation et recueille de nombreuses données épidémiologiques notamment via les déclarations de grossesse et les certificats de santé obligatoires de l'enfant :

- initiation de la saisie des déclarations de grossesse dans le logiciel PMI ;
- participation à l'étude nationale Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE), sur l'observation du développement de l'enfant en lien avec l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) ;
- partenariat Agence Régionale de Santé (ARS) / Éducation Nationale (EN) / Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour le plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale auprès des enfants scolarisés.



PROTECTION DE L'ENFANCE



MISSIONS

- La détection et le traitement des "informations préoccupantes".
- La prévention des situations à risque par des mesures de prévention de 1^{er} niveau (aide à la parentalité), des mesures ciblées (action éducative à domicile Aide Éducative à Domicile (AED) - Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), aides financières, ...) ou de prévention spécialisée.
- La protection des enfants confiés au Président du Département sur décision judiciaire ou administrative.
- L'instruction des demandes d'adoption et le suivi des enfants adoptés.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Un document formalisant le Projet Pour l'Enfant a été élaboré ; il a été accompagné d'un guide à l'usage des professionnels.

Une période « expérimentale » concerne, depuis septembre 2015, les primo-accueils en placement familial. Un comité de suivi a été constitué, qui a élaboré un document d'évaluation à remplir tout au long de la démarche.

Suite à la décision de la collectivité de mettre l'accent sur l'accompagnement des enfants en famille d'accueil, des groupes de travail ont été constitués, qui ont permis de distinguer deux principes d'intervention selon le mode d'accueil. Le travailleur social référent est « pilote » du projet pour l'enfant concernant les enfants en famille d'accueil, alors que le travailleur social référent est « accompagnant » de ce projet pour les enfants admis en établissement.

Pour compléter ce travail, un référentiel « d'accompagnement des enfants placés en établissement » a été élaboré par le service, travaillé avec les directeurs d'établissement, pour une mise en place effective au cours du premier trimestre 2016.

Dans le cadre du schéma départemental "enfance et famille", le travail sur la diversification des prises en charge, par déploiement de 50 places d'internat, a été conduit à son terme.

Les référentiels concernant le placement à domicile et l'accueil de jour ont été rédigés et ont permis de lancer les appels à candidature. 80 places de placement à domicile et 40 places d'accueil de jour seront ouvertes progressivement dès 2016, permettant de couvrir l'ensemble du territoire du Bas-Rhin.

L'accueil des jeunes mineurs isolés étrangers se poursuit. Le travail mené en interne et avec l'ensemble des partenaires a permis de structurer les prises en charge et de les adapter aux besoins de manière plus adaptée et moins onéreuse. Il n'y a ainsi plus de jeunes mineurs à l'hôtel. La qualité des évaluations et le travail en lien avec la Police des Ais et des Frontières ont également permis de prendre en charge les seuls mineurs isolés étrangers (et non les majeurs se présentant comme mineurs). La Cellule des Mineurs Isolés Étrangers (CeIMIE) a été pérennisée et un rapprochement Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) - CeIMIE est actuellement en cours.





LES CHIFFRES CLÉS

1. AU 31 DÉCEMBRE 2015

- **Enfants placés : 2 265**, dont 779 en famille d'accueil, 1 330 en établissements, 74 en lieux de vie
- **A.E.D. : 1 127** enfants accompagnés sur l'ensemble du territoire
- **A.E.M.O. : 1 616** enfants accompagnés sur l'ensemble du territoire
- **Tiers digne de confiance : 169** enfants placés chez des tiers dignes de confiance

2. ZOOMS THÉMATIQUES

- **Traitement des informations préoccupantes :**
 - **1 877** enfants ont été concernés par 2388 informations préoccupantes sur l'année 2015
 - Parmi les décisions prises par le dispositif :
 - o **1 259** informations préoccupantes ont été signalées à l'autorité judiciaire
 - o **138** informations préoccupantes ont fait l'objet d'une mesure de prévention
 - o **116** informations préoccupantes ont fait l'objet d'un suivi social par les services du territoire
 - o **176** informations préoccupantes ont fait l'objet d'un classement en absence de danger
- **Thématique de l'adoption et des pupilles de l'État :**
 - **252** agréments en cours de validité au 31 décembre 2015
 - **135** demandes d'agrément réceptionnées au courant de l'année 2015 :
 - o **39** agréments délivrés
 - o **9** refus (19 % des demandes présentées en commission)
 - o **67** dossiers sont en cours d'instruction
 - o **20** procédures sont suspendues ou ont été arrêtées en cours d'instruction
 - **4** enfants ont été recueillis à la naissance
 - **2** enfants ont été admis suite à la signature d'un procès-verbal par les parents

- **4** enfants ont été admis suite à une décision judiciaire d'abandon (art.350 du CC)
- Au 31 décembre 2015, **2** enfants sont placés en vue d'adoption
- Sont arrivés en France : **9** enfants adoptés à l'étranger, dont 2 dans le cadre d'une adoption intrafamiliale avec agrément

- **Thématique des Mineurs Isolés Étrangers (MIE) :**

- **152** MIE pris en charge au 31 décembre 2015, dont 118 confiés
- **198** MIE se sont présentés au service au cours de l'année
 - o 76 confirmations de placement après évaluation, dont 1 orienté vers un autre département, soit 39 %
 - o 122 fins de prise en charge après évaluation soit 61 %
 - > dont 68 fins de prise en charge après J-5
- **16** MIE évalués par d'autres Départements et confiés au Bas-Rhin.
 - > dont 7 arrivées physiques dans le Bas-Rhin

- **Thématique des Jeunes Majeurs :**

- **174** jeunes majeurs pris en charge au 31 décembre 2015, dont 122 sont d'anciens MIE devenus majeurs

3. PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- **6** associations de prévention spécialisée autorisées en Établissement et service Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)
- **16** territoires d'intervention
- **90** ETP dont **78** ETP éducatifs financés
- Plus de **8 000** personnes rencontrées
- Plus de **3 000** jeunes accompagnés

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, des discussions ont été engagées avec Eurométropole de Strasbourg sur le transfert de cette activité au 1^{er} janvier 2017.

ASSISTANTS FAMILIAUX



MISSIONS

Le service départemental des assistants familiaux a pour mission :

- l'instruction des demandes d'agrément à titre permanent,
- la gestion administrative des assistants familiaux recrutés par la collectivité (contrat de travail, paie, carrière, formation, gestion des frais de déplacement,...),
- l'accompagnement professionnel des assistants familiaux dans l'exercice de leurs missions et le suivi du dispositif d'agrément,
- l'identification des besoins du service de protection de l'enfance en matière de placement familial et la gestion des places disponibles,
- action de formations et d'informations des assistants familiaux recrutés par le Département du Bas-Rhin.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

- **Élaboration et validation** des préconisations dans le cadre du travail participatif sur la reconnaissance professionnelle des assistants familiaux.
- **Organisation** d'un séminaire avec l'ensemble des assistants familiaux et présentation :
 - des actions retenues dans le cadre du plan de reconnaissance professionnelle,
 - de la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant.
- **Mise en œuvre** d'une procédure harmonisée entre le Service des Assistants Familiaux et la Protection Maternelle et Infantile pour l'instruction de l'agrément des assistants familiaux.
- **Renforcement** du stage obligatoire de 60 heures par de nouvelles thématiques.
- **Organisation** de réunions territoriales d'information à destination des assistants familiaux en lien avec la Direction des Ressources Humaines (DRH) pour une présentation du nouvel outil de gestion des frais de déplacement « PERIPLE » et un rappel des règles relatives aux déplacements.



- **Plan de résorption** des délais de remboursement de frais de déplacement.
- **Dématérialisation** RH, recettes et dépenses, et de la gestion des frais de déplacement.
- **Poursuite** du travail engagé autour du contrat de travail unique en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et le Foyer de l'Enfance.



LES CHIFFRES CLÉS

Nombre d'assistants familiaux recrutés en 2015	10
Ancienneté moyenne	12,67 ans
Âge moyen	52,17 ans
Nombre moyen d'assistants familiaux	427
Nombre moyen d'assistants familiaux hors département	21
Nombre de départs en retraite	5
Nombre de licenciements	7
Nombre de démissions	2
Nombre de rupture du contrat pendant la période d'essai	0
Nombre de demandes d'agrément en 2015 (dont 2 en cours d'instruction en 2016)	72
Nombre de renoncations en 2015	5
Nombre de candidats agréés en 2015	19
Nombre de refus	46
Nombre d'extensions d'agrément accordées en 2015	26

RÉPARTITION DES ASSISTANTS FAMILIAUX PAR TERRITOIRE SUR LE BAS-RHIN

Nord	94
Sud	162
Ouest	115
Eurométropole EM	29



JEUNESSE



Le Département a pour ambition de contribuer à aider les jeunes à devenir autonomes, responsables, et engagés. Cette ambition constitue un élément de la cohésion sociale qui se construit par une éducation citoyenne entendue en tant qu'ouverture aux autres et à l'environnement, la création de tissus relationnels et d'expériences épanouissantes pour l'individu. Les services du département concourent à cette ambition en mobilisant leurs compétences : soutien à la parentalité, accompagnement à l'emploi et au logement, accès à la culture, aux loisirs, à la pratique sportive, ouverture sur l'Europe, mise en œuvre des transports scolaires, etc.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le Département soutient l'éducation populaire ainsi que des actions d'animation territoriale et de responsabilisation des jeunes, d'accès aux loisirs à travers différentes interventions, qu'elles interviennent sous forme de soutien aux structures associatives ou aux collectivités.

Les nouvelles modalités de financement des centres socioculturels, décidées en 2011 ont permis de conclure 25 contrats depuis 2013. Ces contrats, dans un souci de cohérence intègrent les aides précédentes au fonctionnement, aux postes et aux projets.

Le Département accueille depuis 2010 des jeunes en service civique dans ses propres services sur des missions en lien avec la dépendance, l'éducation à la santé, le sport, les loisirs, la solidarité, l'environnement et la culture. 38 postes pour 17 missions ont bénéficié d'un agrément pour la période 2014/2015.

La nouvelle promotion 2015/2016 concerne 42 postes pour 19 missions.

Des actions éducatives sont développées en faveur des collégiens par l'intervention des services ou des jeunes en civiques sur les aspects citoyenneté, prévention des addictions, lutte contre le gaspillage, etc.).



www.pass-age.fr

Site web d'informations et de ressources pour les 10-25 ans qui veulent en savoir plus sur les loisirs, la santé, le bénévolat, l'emploi, la formation, le logement, l'international.

www.pass-age.fr c'est aussi la possibilité de faire connaître des événements dans l'agenda, de mettre en ligne des vidéos et de commenter des articles.

Enfin, un espace « Offres » permet de trouver des opportunités d'emplois, de stages ou des missions de bénévolat.



LES CHIFFRES CLÉS

Soutien de 13 postes d'animateurs jeunes :
135 000 €

Soutien financier des collectivités, des associations socio-éducatives et de 25 centres socioculturels pour un montant de
2 035 000 €

Aide au fonctionnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) à hauteur de **110 000 €** soit l'équivalent de **57 300** journées/jeunes.

Le dispositif Pass'age a enregistré en 2015 **un millier** d'appels.

57 actions de prévention ont été menées avec les outils pédagogiques du Département, ces actions ont touché **6 560** jeunes.

6 soirées parents/grand public autour de l'adolescence ont été organisées.

5 formations aux professionnels ont été dépensées.

Le budget consacré à la jeunesse (axe 332) s'est élevé à 2,4 M€ en 2015.



SPORT ET LOISIRS



MISSIONS

Le Département du Bas-Rhin accompagne les Communes et Communautés de communes dans leurs projets de création ou de restructuration d'équipements sportifs et socio-éducatifs.

Il apporte également son aide au fonctionnement des clubs sportifs en soutenant les équipes engagées dans les divers championnats de France amateurs, en encourageant la pratique sportive, et en accompagnant le développement du sport scolaire.

Il exerce sa compétence de développement maîtrisé des sports de nature, en élaborant notamment le plan départemental des espaces, sites et itinéraires de nature (PDESI).



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Le Département met en place des conventions d'objectifs avec les principaux comités sportifs départementaux.

En 2015, 28 comités se sont inscrits dans cette démarche, représentant les disciplines telles que :

le football, le basket-ball, le rugby, le volley-ball, le judo, la gymnastique, le tennis, la natation, l'athlétisme, le tennis de table, l'escrime, le badminton, l'haltérophilie, le tir, le taekwondo, le tir à l'arc, mais aussi l'handisport, le sport adapté, le ski, l'escalade, le canoë-kayak, l'aviron, les sports sous-marins, le cyclisme...

Afin de lutter contre la sédentarité des jeunes, le Département encourage la pratique sportive des collégiens en soutenant les actions entreprises par le Service départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace. Il favorise particulièrement les manifestations ayant pour but d'intégrer les jeunes en situation de handicap.

Le Département met gracieusement à la disposition du mouvement sportif la Maison Départementale des Sports à Strasbourg. 50 ligues et comités y ont leur siège.



Par ailleurs, le Département a cofinancé les opérations structurantes suivantes :

- la construction d'un nouveau centre aquatique à Dachstein ;
- la construction d'un complexe sportif à Wasselonne ;
- l'extension et la restructuration du gymnase Yourcenar à Erstein ;
- la construction d'un complexe sportif judo et tennis de table à Rosheim ;
- la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente d'Eschbach.



ÉDUCATION



MISSIONS

Le Département assume toutes les charges d'investissement et de fonctionnement des 91 collèges publics afin de contribuer activement à la qualité de la vie scolaire. Cette politique a mobilisé près de 70,77 M€ en 2015, soit 5,59 % du budget du Département (extensions, restructurations, maintenance, restauration, gestion des 700 agents techniques, actions éducatives (...)).



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Soutien pour les travaux réalisés dans les écoles publiques et les collèges privés

Le Département a versé 1,5 M€ d'aides à 56 Communes et Communautés de communes pour les travaux de restructuration, de sécurité et d'économie d'énergie dans les écoles publiques dans le cadre des contrats de territoire et 0,19 M€ pour des travaux réalisés dans 5 collèges privés.

Collèges numériques

Le Département du Bas-Rhin a poursuivi une politique volontariste d'équipement numérique des collèges qui favorise l'accès des collégiens aux nouvelles technologies de l'information et de l'éducation.

En 2015, le Département a consacré 1 M€ à l'achat de matériel numérique pour les collèges (1 270 ordinateurs, 215 vidéoprojecteurs dont 52 vidéoprojecteurs interactifs).

Carte scolaire

Le Département a en charge, depuis la rentrée scolaire 2015, 91 collèges publics suite, à l'ouverture le 1^{er} septembre 2015 de l'École Européenne de Strasbourg. Il y a 34 collèges sur le territoire de l'Eurométropole et 57 sur le reste du département.

La Commune de Buhl a manifesté le souhait de voir les enfants de la commune rejoindre le collège Charles De Gaulle à Seltz au lieu du collège de l'Outre Forêt à Soultz-sous-Forêts. Cette demande avait pour objectif la recherche d'une concordance entre le périmètre de la Communauté de communes et le secteur de recrutement des collèges, et par ailleurs, elle reflétait la volonté de permettre aux élèves ayant été scolarisés dans une même école primaire, de poursuivre leur scolarité dans un même collège et ainsi bénéficier de la continuité du travail issu des relations entre le collège et les écoles primaires. Cette demande a été acceptée par la décision de la commission permanente du Département et est effective depuis la rentrée 2015.

Le Bas-Rhin fait partie des 17 Départements pilotes qui participent, à la rentrée 2016, à une expérimentation conduite par le ministère de l'Éducation Nationale sur le renforcement de la mixité sociale dans les collèges. L'objectif est de ne pas construire de nouveaux équipements, mais de favoriser un meilleur équilibre, une meilleure réussite des élèves.



Le ministère souhaite introduire plus de mixité sociale en créant des secteurs multicollèges, prévus dans la loi de refondation de l'école. L'expérimentation ne concernera pas l'ensemble des départements pilotes, mais des périmètres qui devront être déterminés.

Pour traiter et anticiper les questions liées à la carte scolaire, la Direction des Collèges a intégré les incidences des projets d'habitation sur les effectifs prévisionnels des collégiens dans le logiciel, « Educfacile », outil qui permet de gérer davantage la sectorisation des collèges, d'effectuer des prévisions et scénarios, sous formes chiffrées et cartographiques. Un changement de carte scolaire à la demande des élus du territoire a été acté.

Bilinguisme et actions éducatives

Le Département est partenaire de l'Éducation Nationale, de la Région et du Département du Haut-Rhin pour développer l'enseignement bilingue dès la maternelle. Il y consacre chaque année un budget d'1 M€.

Aujourd'hui, dans le Bas-Rhin, 13 232 élèves du 1^{er} degré suivent un cursus à parité horaire, c'est-à-dire 12h en français et 12h en allemand (162 écoles).

En collège, ce sont 2 233 élèves (dans 33 établissements). 3 715 élèves ont participé à un échange scolaire avec des établissements en pays germanophone (collectif ou individuel) au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Le Département apporte également un soutien financier à l'association ABCM Zweisprachigkeit dont l'offre vient compléter l'offre d'enseignement public bilingue.

Le Département subventionne différents opérateurs, voire organise, en partenariat avec l'Éducation Nationale, des actions d'éducation et de formation qui complètent l'enseignement obligatoire. Elles ont par exemple concerné, pour l'année scolaire 2014/2015 :

- l'accompagnement au développement durable (20 collèges sont en démarche Agenda 21 et 16 collèges participent au projet Bonus Énergie) ;
- les classes de découverte (17 201 collégiens ont ainsi pu partir, dont 7 851 pour visiter le Mémorial Alsace-Moselle et le Camp du Struthof) ;
- l'éducation artistique et culturelle (5 459 collégiens et 260 enseignants ont par exemple participé au dispositif Collège au cinéma) ;
- la sensibilisation à l'entrepreneuriat (44 mini-entreprises ont été créées dans le Bas-Rhin dont 26 au sein de collèges dans le cadre du dispositif Entreprendre pour Apprendre) ;
- l'accompagnement à la scolarité, afin de favoriser la réussite scolaire des collégiens Bas-Rhinois (un peu plus de 1 000 collégiens en ont bénéficié).



Animation des réseaux-métiers

La politique d'animation des réseaux métiers : maintenance, restauration et entretien, s'est poursuivie tout au long de l'année 2015. Cette année, le Département a souhaité mettre l'accent sur l'animation « communication ».

En effet, cette animation a permis aux agents de maintenance et d'entretien de disposer d'informations et de réponses à des questions concrètes soulevées au quotidien dans l'utilisation des outils informatiques et des moyens de communication.

Cette animation se poursuivra en 2016 avec les agents de restauration.

Un nouveau réseau des chefs d'établissements et gestionnaires a été constitué et formé.

Amélioration de la sécurité alimentaire

Le Département a poursuivi l'accompagnement des agents techniques des collèges dans la mise en place et l'appropriation de leur Plan de Maîtrise Sanitaire pour améliorer la sécurité alimentaire dans 11 restaurants scolaires avec le Laboratoire Départemental d'Analyses.

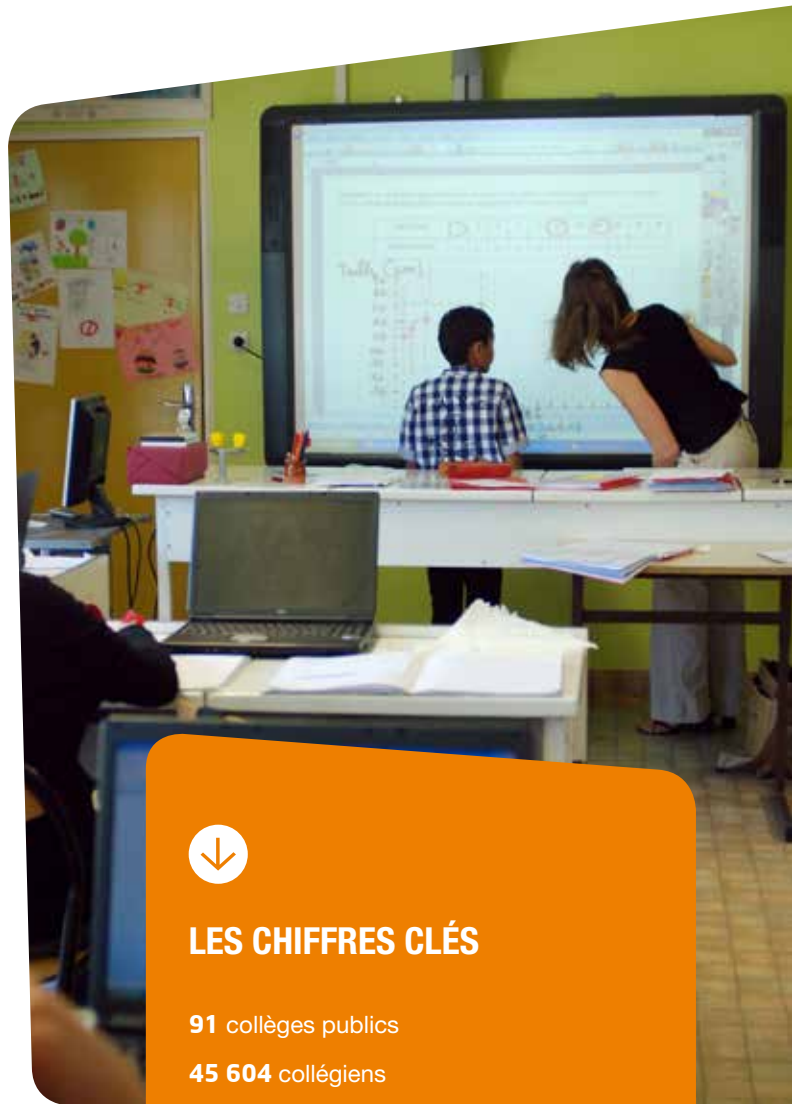
Développement durable (DD)

Le Département a renforcé son accompagnement des établissements dans les démarches DD suivantes :

- l'accompagnement dans la gestion des déchets et la gestion diversifiée, l'usage des produits Eco labellisés pour l'entretien des locaux ;
- le développement d'une politique volontariste en matière de restauration scolaire, en accompagnant l'ensemble des équipes de production dans l'utilisation de produits issus de filières courtes ;
- la sensibilisation, en lien avec l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA) et 2 jeunes en contrat service civique, auprès des personnels de restauration et des élèves afin de limiter les déchets alimentaires.

Ratio dotation de fonctionnement/élèves

La dotation de fonctionnement aux collèges publics et privés s'est élevée à 333 € par élève pour un total de 52 061 élèves fréquentant les collèges publics et privés.



LES CHIFFRES CLÉS

91 collèges publics

45 604 collégiens

705 adjoints techniques des collèges, agents du Département

3 220 000 repas produits

1 058 310 m² de surfaces d'espaces extérieurs

614 312 m² de surfaces de bâtiments

29,65 M€ d'investissements

13,4 M€ de dotations de fonctionnement attribuées par le Département

SANTÉ PUBLIQUE



MISSIONS

Le service des actions de prévention sanitaire assure les missions de prévention de la tuberculose, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), du sida et des hépatites, participe à la couverture vaccinale, et effectue également des missions en direction des personnes éloignées des circuits de soins et de prévention.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

En réponse à l'accroissement des sollicitations et de l'évolution de l'épidémiologie, le service a œuvré pour optimiser l'organisation, l'efficacité et l'efficience de la prise en charge des patients dans le cadre des missions de prévention de la tuberculose, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), du Sida, des hépatites et des vaccinations.

Montée en charge du dispositif d'**éducation thérapeutique** des patients dans le cadre d'une consultation spécifique pour améliorer le suivi des cas et l'observance des traitements dans le domaine de la tuberculose.

Interventions et actions d'**éducation à la santé** dans des établissements scolaires, missions locales et autres structures sur le thème des infections sexuellement transmissibles et des conduites sexuelles à risque.

Développement de la **collaboration** avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les partenaires visant à faciliter l'accès à la prévention et au dépistage des publics en difficultés d'accès aux soins.

Obtention de l'**habilitation** de la consultation de dépistage en qualité de Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du Sida et des hépatites (CeGIDD).





LES CHIFFRES CLÉS

PRÉVENTION DES IST, DU SIDA ET DES HÉPATITES

- **5 393** consultations ont été assurées au centre de dépistage des IST, du sida, et des hépatites
- **1 690** personnes ont bénéficié d'une intervention en éducation à la santé dans le domaine de prévention des IST et de la sexualité : collégiens, lycéens, personnes en foyers d'accueil, étudiants, missions locales lors de 94 interventions dans 27 types de structures différentes

PRÉVENTION DE LA TUBERCULOSE

- **148** déclarations obligatoires de tuberculose dont 122 cas de tuberculose maladie et 12 infections tuberculeuses latentes d'enfants de moins de 15 ans, ce qui a entraîné 94 visites d'entourage (14 dossiers invalidés), soit pour 2015 un suivi de 3 029 personnes recensées qui se rajoutent à la file active de suivi sur 2 ans de 4 819 sujets « contact » (ce sont les personnes qui ont été au contact d'un cas de tuberculose avéré également appelé « cas index ») soit un total de 7 848 personnes suivies
- **3 042** consultations spécialisées de pneumologie et 14 641 consultations infirmières
- **1 482** consultations dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient
- **10 772** radiographies réalisées dont 3 965 par l'unité mobile
- **3 624** tests intradermiques réalisés
- **265** vaccins par le BCG administrés

PRÉVENTION DES CANCERS

- Cofinancement apporté par le Département à hauteur de **296 166,80 €**

PRÉVENTION VACCINALE

- **1 767** doses de vaccins ont été fournies par le Département pour le service des Action de Prévention Sanitaire (APS), pour assurer des séances de vaccinations dans les mairies, et pour des personnes ayant des difficultés d'accès aux soins



HABITAT



Premier poste de dépenses des ménages, le logement constitue l'une des toutes premières préoccupations des Bas-Rhinois. L'offre en logement est déficitaire aussi bien en nombre qu'en qualité, et il est parfois inadapté à des modes de vie et besoins des populations qui ont évolué. Parce que le logement est au cœur de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire, le Département a fait de l'habitat l'une de ses priorités. Il s'inscrit pleinement dans les nouveaux positionnements des Départements : cohésion sociale et solidarité territoriale. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Département a fait le choix d'assumer la gestion et l'attribution des aides à la pierre et devient l'unique interlocuteur pour la répartition des aides départementales et des aides de l'État.



LE DÉPARTEMENT A MIS EN PLACE UNE STRATÉGIE GLOBALE ET INTÉGRÉE POUR RENDRE ENCORE PLUS PERTINENTE SA POLITIQUE DE L'HABITAT

1^{re} étape

Planifier le développement du territoire
(SCoT, POS, PLU)



Les SDAUHs (réflexion urbaine communale, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et conseil en urbanisme et aménagement)

2^e étape

Produire du foncier abordable dans les zones à enjeux des SCoTs



L'EPF Alsace (Établissement Public Foncier) et la politique du Département

3^e étape

Aménager ce foncier pour le rendre urbanisable



Le partenariat avec les aménageurs avec une **Charte départementale de l'aménagement**

4^e étape

Construire, réhabiliter, adapter et renouveler les logements pour correspondre au plus près aux besoins de tous les habitants



Des interventions pour la **construction du parc HLM**
Des conseils et du financement du parc privé grâce aux PIG Adapt'Logis 67 et Renov'Habitat 67
Résidences pour personnes en situation de handicap, sénior et junior - appel à projet habitat intergénérationnel

5^e étape

Favoriser le parcours résidentiel de tous les Bas-Rhinois



De l'information via **l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)**, le **CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) 67**

Des outils d'accompagnement dans le **PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées)**



LES RÉSULTATS 2015

L'intervention du Département a concerné toutes les catégories d'habitants :

- **376** logements sociaux agréés (475 en 2014) hors Eurométropole de Strasbourg dont 103 logements locatifs très sociaux (89 en 2014)
- **1 001** logements privés réhabilités (966 logements en 2014)
- **431** ménages ont bénéficié d'une adaptation de leur logement à la perte d'autonomie (187 logements en 2014)
- L'intervention du Département a permis de générer **111,7 M€** de travaux entre 2009 et 2015 financés notamment par **33 M€** de subvention de l'ANAH, **4,3 M€** de l'État et **12,3 M€** du Département, permettant ainsi de maintenir un niveau d'activité pour les entreprises locales du bâtiment
- Depuis le lancement du Plan Départemental de l'Habitat (PDH), ce sont **17** sites « quartier plus 67 » qui sont labellisés ou pré labellisés
- Depuis le lancement du PDH, ce sont **54** résidences senior ou intergénérationnelles qui ont été pré labellisées ou labellisées, dont 6 nouvelles résidences intergénérationnelles ont été labellisées en 2015
- Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est réalisé à **86 %**, seules 3 aires restent à créer

L'accompagnement de la mise en place par la Région du Service Intégré de la Rénovation Énergétique (SIRE)

Le Service Intégré de la Rénovation Énergétique est un outil destiné à simplifier pour les propriétaires l'accès aux financements pour la rénovation énergétique des logements Bâtiment Basse Consommation (BBC) et à structurer la filière des professionnels du bâtiment pour proposer une offre globale adaptée et pertinente.

Aujourd'hui, le Département est co-porteur des plateformes avec le Pays d'Alsace du Nord et le Pays de Saverne Plaine et Plateau, en collaboration avec le Parc Naturel des Vosges du Nord. Le Département sera contributeur pour le Pays Bruche Mossig Piémont et son intervention reste à définir pour le Pays d'Alsace Centrale.



LES CHIFFRES

POURSUITE D'UNE CAMPAGNE FORTE D'INTERVENTION AUPRÈS DES PARTICULIERS

De l'information téléphonique via le Point Rénovation Info Service (PRIS) avec plus de **2 000** appels depuis le 1^{er} mai 2014

Des réunions publiques d'information territorialisées (principalement pendant la période hivernale) :

- **67** réunions en 2014-2015 : **1 280** participants ;
- la participation à environ une quinzaine de salons par an ;
- un forum habitat à Brumath en janvier 2015

Des actions directes auprès des usagers :

- action individuelle du Service Local pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) : **250** ménages suivis à domicile
- partenariat avec Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) pour agir auprès des ménages en impayés d'énergie : **37** ménages.



FAVORISER
L'ACCÈS A LA CULTURE

Les Archives départementales ont pour mission de collecter, classer, conserver et communiquer les documents conservés, avec pour objectif de préserver et de diffuser le patrimoine départemental. Elles s'inscrivent de plain-pied dans la modernité avec l'utilisation des technologies numériques. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le périmètre d'action a été élargi, avec le rattachement du service du Patrimoine culturel, formant ainsi le Secteur Archives, patrimoine et mémoire.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET POLITIQUE MÉMORIELLE

→ COLLECTE ET TRAITEMENT D'ARCHIVES PUBLIQUES

Les entrées

Près de 459 mètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds des Archives en 2015.

Poursuite de la numérisation de l'état civil

L'année 2015 a permis de finaliser la numérisation de l'état civil du Bas-Rhin jusqu'en 1912 (77 604 vues), marquant l'aboutissement du projet « Adeloche » entamé il y a plus de 10 ans. Les actes de décès de la décennie 1913-1922 ont également été numérisés, afin de permettre de retrouver des traces de soldats morts au combat pendant la Première Guerre mondiale, en l'absence de registres matricules de ces combattants dans le Bas-Rhin. La mise en ligne de ces images est prévue au cours de l'année 2016.

Base de données 1914/1918

80 000 dossiers d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale, source fondamentale concernant les Bas-Rhinois qui ont combattu sous l'uniforme allemand entre 1914 et 1918, sont en cours d'indexation par la direction. 93 % des dossiers sont désormais indexés ; l'opération se poursuivra jusqu'en 2016 et la mise en ligne interviendra à l'achèvement des travaux et après obtention de l'autorisation demandée à la CNIL.

→ CONTRÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES ARCHIVES DES COMMUNES ET EPCI

Dans le cadre de la campagne de récolement, obligatoire après les élections municipales, Les Archives départementales ont répondu au récolement de 39 communes et 4 établissements de coopération intercommunale.



→ LES RECHERCHES À DISTANCE

Les recherches par correspondance augmentent sans discontinuer, passant de 1 104 en 2014 à 1 165 en 2015. Les usagers effectuant leurs recherches directement en ligne, celles qui parviennent au service - qui prend l'engagement de répondre dans un délai de 15 jours - sont de plus en plus complexes.

→ LES CHIFFRES DU LECTORAT ET DES COMMUNICATIONS DE DOCUMENTS

Salle de lecture physique

Un usager peut venir une ou plusieurs fois : près de 3000 séances de travail ont été enregistrées, comme en 2014 (une séance le matin et l'après-midi ne compte que pour une visite, à la différence des entrées des musées). Ces usagers consultent toujours plus de documents (15 000 contre 14 500 en 2014).

Salle de lecture virtuelle

Le site internet des Archives connaît un succès extrêmement important, avec 107 000 visiteurs uniques pour 686 000 visites (les gens viennent plusieurs fois).

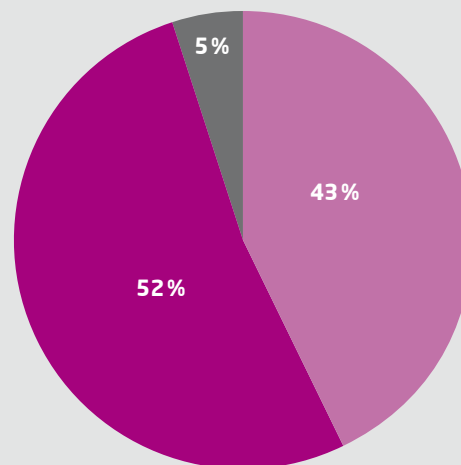


Tableau récapitulatif des recherches effectuées par les Archives départementales

Type de recherche	2015	2014 pour mémoire
Recherches généalogiques	689	615
Recherches scientifiques	239	349
Recherches administratives et autres	237	140
Total	1165	1104

Type de lecteur inscrits en 2015

Les chercheurs scientifiques représentent plus de la moitié des nouveaux lecteurs inscrits en 2015.



- Scientifiques
- Généalogistes
- Usagers effectuant des recherches à caractère administratif



→ LE SERVICE ÉDUCATIF ET L'ACTION CULTURELLE

En tout, plus de 2300 personnes ont été « touchées » par le service éducatif des Archives ou l'action culturelle : expositions déclinées dans les territoires, notamment, et lectures d'archives, qui ont été mises en place dans une dizaine de communes.



LES CHIFFRES CLÉS

1 205 lecteurs différents inscrits

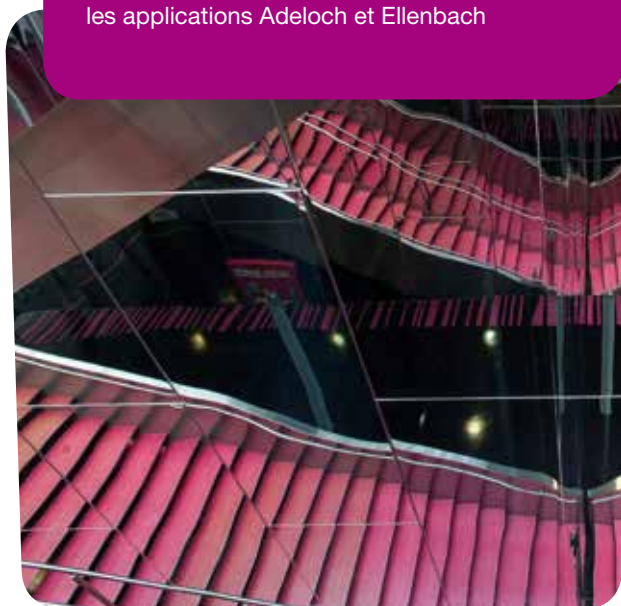
1 735 personnes touchées par les manifestations culturelles

15 026 documents communiqués

1 460 recherches à distance effectuées

2 372 personnes touchées par le service éducatif et les manifestations culturelles

686 267 visites sur le site internet et sur les applications Adeloch et Ellenbach





La BDBR soutient les Communes et EPCI dans leur politique de lecture publique (réseau de 2 200 bénévoles et 188 salariés), à travers 60 services BDBR : prêts de documents, action culturelle, ingénierie et formation, offre numérique. En 2015, l'appui au réseau a été renforcé (journée des responsables de bibliothèques, journée départementale de la lecture publique, ingénierie du numérique en proximité). Compétence obligatoire du Département, la lecture publique s'envisage dans une transversalité croissante, en articulation forte avec les politiques sociales de la collectivité.

La LECTURE PUBLIQUE



LA BDBR COMME AIGILLON DE LA MODERNISATION ET DE L'ADAPTATION DE SON RÉSEAU

Le portail internet de la BDBR, déployé pleinement en 2015, constitue un vecteur important de la modernisation du réseau en lui donnant une visibilité accrue (réservations ouvertes au grand public, par exemple). Les chiffres sont éloquentes : 889 776 pages vues sur le site (531 554 en 2013), 2 561 utilisateurs uniques/mois en 2015 (836 en 2013). 80 % des réservations de supports d'animation sont désormais effectuées en ligne, tandis que 7 000 prêts navette supplémentaires sont enregistrés, en comparaison de 2013. Le portail est donc devenu une plate-forme de service utilisée au quotidien par une grande partie des 205 bibliothèques du réseau de lecture publique.

La réouverture du relais de Villé en juin 2015 constitue un marqueur fort dans l'histoire du réseau. Au-delà d'un bâtiment entièrement requalifié et modernisé de 705 m², horaires d'ouverture, offre culturelle, partenariats, amènent aujourd'hui 600 nouveaux inscrits à le fréquenter, 20 000 prêts supplémentaires sont enregistrés sur les 10 premiers mois de fonctionnement.

Le relais de Villé constitue aujourd'hui une des bibliothèques les plus modernes et attractives d'Alsace. Par convention avec l'État, le réseau départemental de lecture publique intègre depuis début 2016 l'Observatoire de la Lecture publique, ce qui confère aux bibliothèques de proximité une visibilité nouvelle.

Les bibliothécaires référents de la BDBR accompagnent au quotidien les membres du réseau.

Une démarche de co-construction avec les acteurs du réseau a été entreprise, intégrée progressivement à l'ensemble des projets et développements de service. Ainsi : les achats de livres pour enfants associent les bibliothécaires sur les territoires, des membres du réseau apportent leur contribution au projet de direction de la BDBR, un forum est désormais disponible pour les bénévoles et salariés. Ce sont autant de possibilités de co-construction et de valorisation de l'engagement des bibliothécaires de proximité.



CHIFFRES CLÉS

LE NOMBRE DE SITES

4 sites de la BDBR : Truchtersheim, Sarre-Union, Villé et Betschdorf

Un réseau de **200** bibliothèques

NOMBRE DE BÉNÉVOLES ET SALARIÉS DU RÉSEAU

(nb : il n'y a pas de bénévole à la BDBR)

2 200 bénévoles

190 salariés

NOMBRE D'ABONNÉS

75 000 inscrits dans les bibliothèques du réseau (estimation)

3 200 dans les relais de Sarre-Union et Villé



→ L'OFFRE DOCUMENTAIRE

L'offre numérique est aujourd'hui intégrée aux collections classiques à travers le prêt de livres numériques, le prêt aux points-lecture de tablettes et liseuses. Dans le même temps, le circuit de traitement du document a gagné en efficacité avec une réduction de plusieurs semaines des temps de traitement. Les collections, davantage valorisées, sont mises au service de la dimension citoyenne des bibliothèques à travers des thématiques aptes à favoriser le vivre ensemble. Le succès de l'offre de jeux vidéo à Villé et Sarre-Union plaide pour l'intégration de ce nouveau support pour les adolescents. 70 % des jeunes inscrits dans les ateliers de jeux vidéo empruntent un document à la bibliothèque.

→ L'ACTION CULTURELLE ET LES ÉVÈNEMENTS

L'accent est mis sur le succès croissant du festival de contes *Vos Oreilles Ont La Parole*, repris par le Département à partir de l'édition 2016. 54 bibliothèques participantes (20 de plus qu'il y a deux ans) ont généré un accroissement de 2 000 spectateurs. Le prêt de supports d'animation continue d'augmenter. Ces différents indicateurs sont le signe d'une bonne dynamique dans la majorité des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.



ACTIONS MENÉES SUR LES TERRITOIRES À DESTINATION DES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU

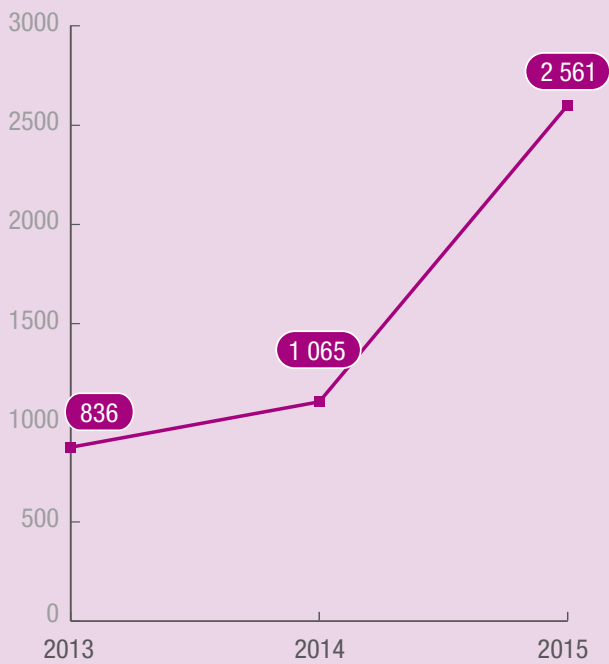
- 3% Ingénierie culturelle
- 4% Intervention auprès des élus
- 8% Ingénierie de projet
- 8% Appui à la gestion et à l'organisation
- 10% Ingénierie TIC
- 10% Action de formation
- 25% Visite-Conseil
- 27% Évènement / Inauguration



SERVICES NUMÉRIQUES

- Livres numériques : **1 083** prêts
- Presse en ligne : **6 330** titres consultés
- Musique en ligne : **335 370** écoutes
(dans 23 bibliothèques du réseau)
- Vidéo à la demande : **1 969** consultations
(dans 28 bibliothèques du réseau)
- Formation en ligne : **176** inscrits
- Newsletter E-veille : **796** inscrits
- Facebook : **1 231** fans et **300** posts

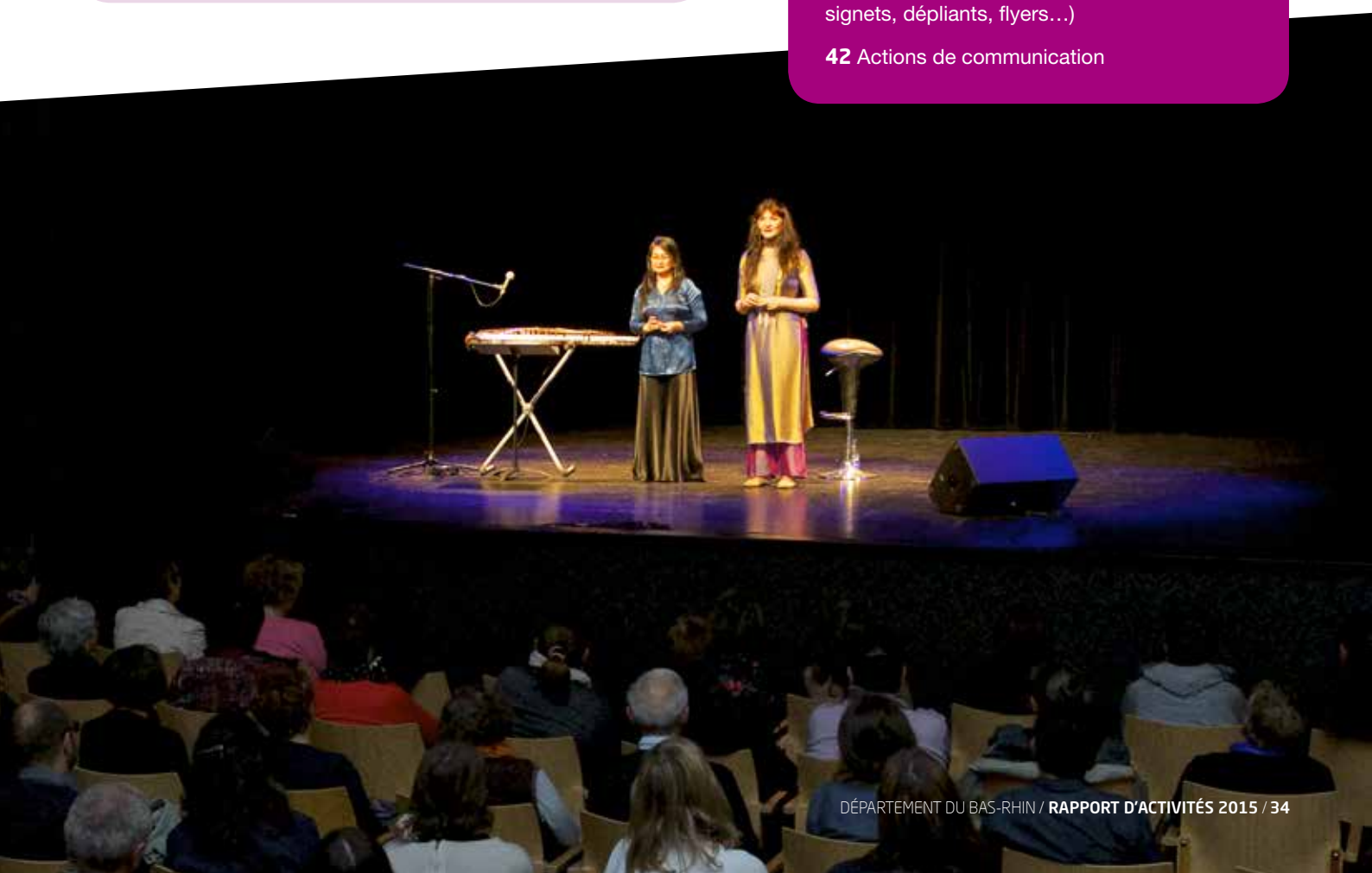
**PORTAIL WEB : nombre d'utilisateurs uniques
en moyenne par mois**



COMMUNICATION

18 Publications imprimées (magazine, catalogues, guides, sélections thématiques, signets, dépliants, flyers...)

42 Actions de communication



Le Vaisseau

➔ Depuis 10 ans, le Vaisseau fait la joie des jeunes et de leurs familles. Destiné aux enfants et aux adolescents de 3 à 15 ans, il permet de promouvoir les sciences, la culture scientifique et les techniques d'une manière ludique et interactive, montrant aux publics la richesse et la diversité des lois physiques, mathématiques ou biologiques qui régissent l'Univers. Il offre aux enfants l'occasion d'activités libres ou en groupes, aux parents la possibilité de partager un moment d'éveil et de transmission en famille, et aux enseignants de compléter les programmes scolaires grâce à des outils adaptés. Le Vaisseau est un établissement du Département du Bas-Rhin. En 2015, il a battu son record d'affluence.

➔ LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le Brouhaharium : l'exposition en mode majeur

Cette année, les visiteurs se sont appropriés les machines musicales et insolites de l'artiste Michael Bradke dans *Le Brouhaharium*, l'exposition programmée de septembre 2015 à septembre 2016, prenant part ainsi à une expérience sonore inédite.

Autant en emporte le temps : la coproduction d'un film en 3D inédit

Chaque année, le Vaisseau programme un film dans son auditorium. À l'affiche cette année, *Autant en emporte le temps*, un film d'animation en 3D qui traite du temps qui passe, des populations qui nous ont précédées, de la richesse des sous-sols, des métiers et des démarches scientifiques de l'archéologie. Particularité de ce film, il a été coproduit par 4 partenaires, le Département via le Vaisseau, le PAIR, Universcience et AMOPIX.

Ce film est lauréat de la bourse 2014 « Egalité d'accès aux Sciences et Techniques, à l'Innovation et au Multimédia » (ESTIM numérique).

2015, le Vaisseau a 10 ans

« J'ai 10 ans »... et c'est vrai ! Le Vaisseau a fêté avec son public son 10^e anniversaire. 10 événements ont été organisés le 10^e jour des mois de mars à décembre : Geek Party, Fête pour nos voisins allemands, Match d'impro, Geocaching, Monte le son, Moussaillons marmitons, Le Vaisseau à Rivetoile, Faites de la science, Archéo-logique et Talents à bord.



Innovation dans les animations

Plusieurs nouveautés en 2015 dans l'offre d'animation du Vaisseau.

Un atelier original le *Goûter au rucher*, revêtir l'habit d'un apiculteur et finir par un goûter... au miel.

La création des Ateliers ouverts toute la journée, pendant les congés scolaires, sur le principe d'activités encadrées sur les mathématiques et totalement libres d'accès. Et puis la création d'un spectacle *Eurêka* de la compagnie Inédit Théâtre, sur un nouveau concept : l'improvisation scientifique.

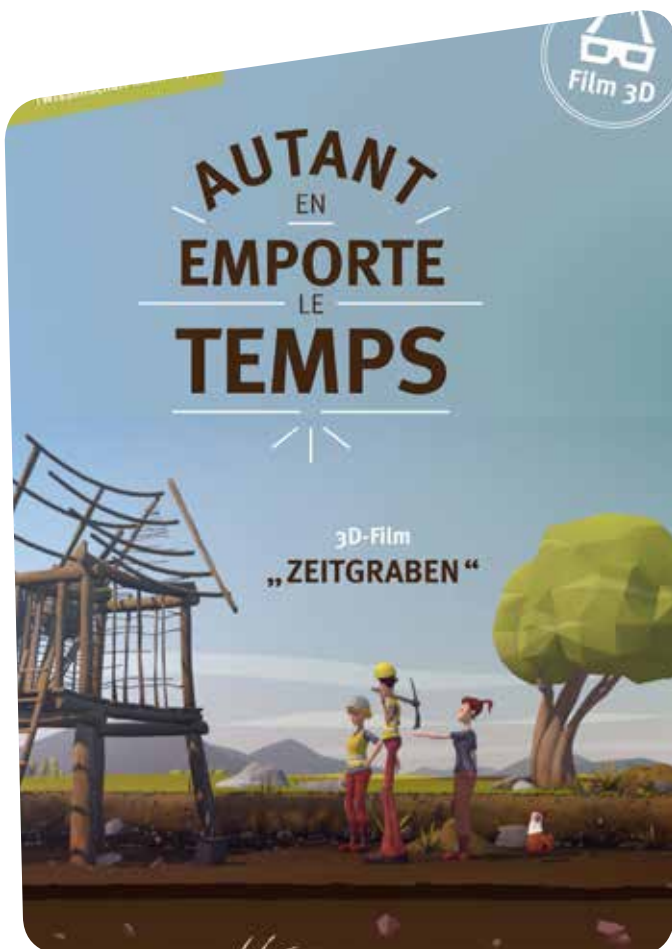
Côté scolaires, l'offre a été complétée par des ateliers et animations par demi-classe, pour favoriser la participation des élèves. Par ailleurs, le Vaisseau a conforté son rôle de lieu de ressources pédagogiques avec l'intervention d'un spécialiste lors de la demi-journée enseignant.

Renouvellement du label « Tourisme et Handicap »

Le Vaisseau est accessible à tous les publics.

L'établissement a obtenu le renouvellement pour 5 ans du label « Tourisme et Handicap ».

Ce label constitue une reconnaissance des moyens mis en œuvre par le Département pour assurer un accueil de qualité et l'accessibilité pour les personnes handicapées (handicap mental, handicap moteur et handicap sensoriel).





→ LES PROJETS 2016

Le défi de la créativité

À partir de la rentrée 2016, le Vaisseau va développer une nouvelle offre sur son espace dédié jusqu'à présent à l'exposition temporaire. Le thème : la créativité. Le principe : favoriser et libérer la créativité des enfants, sous toutes ses formes.



CHIFFRES CLÉS

FRÉQUENTATION

193 977 visiteurs (année record)

26 828 visiteurs en octobre (mois record)

1 952 visiteurs le dimanche 11 octobre 2015 (journée record)

1 677 abonnés

36 594 visiteurs en groupes

1 700 classes accueillies

36 000 visiteurs en famille dans les activités (film, spectacles, animations, stages, conférences, ...)

55 événements organisés pour 47 entreprises

BOUTIQUE

12 851 clients servis

151 416 € de chiffre d'affaires (année record)

44,75 % de hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2014

CAFÉTÉRIA

21 314 clients accueillis

12 845 menus vendus

1 300 enfants venus pour participer à un goûter d'anniversaire

15,84 % de hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2014

FONCTIONNEMENT

617 973 kWh Consommation d'électricité la plus faible depuis l'ouverture du Vaisseau

279 479 kWh Consommation de gaz la plus faible depuis l'ouverture du Vaisseau

DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE



- S'appuyant sur sa compétence obligatoire en matière d'enseignement artistique, le Département contribue à l'éducation artistique des Bas-Rhinois et soutient la transmission et les pratiques artistiques. Il concourt au développement de ses territoires en soutenant une offre culturelle de proximité et en accompagnant les dynamiques de projets culturels.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Schéma Départemental de Développement des Enseignements artistiques

Compétence obligatoire des Départements depuis la loi du 13 août 2004, il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de le rendre accessible au plus grand nombre.

Contrats locaux d'Éducation Artistique

Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) coordonne les initiatives locales en faveur de l'éducation artistique sur un territoire donné. Un CLEA a été conclu en 2014, pour une durée de trois ans avec les territoires

des Communautés de communes de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue. Le Département participe à hauteur de 30 %, les autres participants sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Rectorat, les deux Communautés de communes. L'association La grange aux paysages à Lorentzen en assure la coordination. Un deuxième CLEA a été conclu pour la période 2015/2017 sur le territoire de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin. Le soutien du Département à l'association coordinatrice, Les sentiers du théâtre, se monte à 10 000 €.



LES CHIFFRES CLÉS

86 Nombre d'écoles subventionnées

19 703 Nombre d'élèves inscrits en 2014/2015

839 Nombre d'enseignants

2 136 073€ Enveloppe budgétaire consacrée aux enseignements artistiques



Collège au cinéma

Le Département participe au dispositif national de sensibilisation à l'image « Collège au Cinéma » qui vise à développer le regard critique des élèves. Il implique l'engagement de professeurs référents qui suivent une formation spécifique ainsi que l'inscription du projet dans le projet pédagogique du collège. La coordination du dispositif et la formation des professeurs ont été confiées à l'association Alsace Cinémas qui fédère les cinémas indépendants d'Alsace. Pour l'année scolaire 2015-2016, le dispositif concerne 6 027 collégiens, 56 collèges, 37 Communes, 260 professeurs et 20 cinémas indépendants.

Bourse à la création pour le Vaisseau

Le Département apporte un soutien financier à plus de quarante compagnies théâtrales pour la création et la diffusion de spectacles. Depuis 2011, un appel à projet favorise la création de « spectacles jeune public » autour de la culture scientifique et du bilinguisme. Deux compagnies sont retenues chaque année et obtiennent un soutien financier pour la création et un engagement de la collectivité à programmer le spectacle au Vaisseau. Les bénéficiaires de la Bourse 2015 sont La compagnie Bardaf pour le spectacle scientifique autour de son projet de cuisine moléculaire *Les yeux plus gros que le ventre* et la compagnie Baal Novo pour le spectacle bilingue franco-allemand *L'histoire du petit Pierre*. Les deux spectacles seront créés au Vaisseau en juillet et août 2016. Une aide de 10 000 € a été attribuée à chacune des troupes.

Installation artistique au Château du Haut-Koenigsbourg

Un appel à projet pour « une installation arts plastiques » sur le thème de Noël et du merveilleux a été lancé par le Département en 2014. Près de trente artistes ont répondu à l'appel à projets. Le jury a retenu le projet « Le jardin des milles vis » élaboré par le triumvirat de plasticiens, Daniel Depoutot, Cécilien et Valentin Malartre. Cette installation artistique a pris place dans la cour haute du Château durant la période des fêtes de fin d'année en 2014 et 2015. L'impact de cette proposition artistique sur la fréquentation du site est significatif : ainsi du 25 novembre 2014 au 4 janvier 2015, 32 050 visiteurs ont fréquenté le Château et 42 721 du 25 novembre 2015 au 4 janvier 2016. Pour le lancement de ces festivités, un week-end exceptionnel a été organisé les 28 et 29 novembre avec la compagnie Art'thémis, un quatuor de cuivres, et une mise en scène des artistes plasticiens. 1 606 spectateurs ont été accueillis durant ce week-end.



Les Relais Culturels

Le Département a créé le label « Relais Culturel » afin de favoriser une pluralité de l'offre culturelle sur tout le territoire du Bas-Rhin. 10 structures ont obtenu ce label : la Maison des Associations et de la Culture de Bischwiller, le Relais Culturel de Haguenau, l'Association Espace Athic d'Obernai, le Centre Culturel La Castine de Reichshoffen, l'Espace Rohan de Saverne, le Relais Culturel de Wissembourg, le Relais Culturel d'Erstein, le Moulin 9 de Niederbronn-les-Bains, les Tanzmatten de Sélestat, la Saline de Sultz-sous-Forêts.

Ces structures jouent un rôle important dans l'animation et le développement du projet culturel de leur territoire en lien avec les collectivités, les partenaires éducatifs, culturels et associatifs. Près de 100 000 spectateurs ont été accueillis en moyenne pendant la saison dans les 10 relais culturels avec une programmation de plus de 300 spectacles dans les domaines des arts de la scène : musique, danse, théâtre, arts du cirque...



Partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS)

La convention de partenariat conclue entre le Département et l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS) permet de diffuser des concerts sur tout le territoire départemental. Ces concerts décentralisés connaissent un réel succès, affichant le plus souvent complet. Les lieux de concerts ont été retenus dans la perspective d'une équité territoriale et de l'aménagement culturel du territoire. En 2015, les concerts ont été donnés à : Ingwiller, Orschwiller, Reichshoffen, Mutzig, Wissembourg, La Petite-Pierre, Andlau, Drusenheim. Parallèlement à ces concerts, l'OPS a organisé des interventions pédagogiques avec des partenaires locaux à Andlau et Drusenheim. Des actions spécifiques de médiation ont permis à des publics habituellement éloignés de l'offre culturelle de pouvoir y accéder.

Tour du monde en percussion

Une tournée de trois concerts éducatifs des Percussions de Strasbourg s'est déroulée en décembre 2015 à Hatten, Neuve-Église et Dettwiller. Plus de 600 spectateurs ont pu découvrir une diversité d'instruments à percussion avec un programme issu des répertoires traditionnels et contemporains. Les explications des musiciens entre les morceaux permettaient de comprendre les origines géographiques des instruments, leurs histoires et le mode de jeu. Des actions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs classes d'écoles de musique des cantons concernés à l'initiative des professeurs ainsi qu'avec le relais de Villé de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.



BUDGET CONSACRÉ AU DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE EN 2015

3 819 016€ de fonctionnement

280 974,92€ d'investissement

PÔLE ARCHÉOLOGIQUE INTERDÉPARTEMENTAL RHÉNAN

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Un outil performant à vocation scientifique, patrimoniale, éducative et culturelle

Créé à l'automne 2006, le PAIR est un établissement interdépartemental, résultant de la volonté des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de s'engager dans le domaine de l'archéologie. La diversité de ses missions en fait un établissement unique à ce jour au plan national, investi dans l'ensemble des composantes de l'archéologie.

Le projet de construction du PAIR - Centre de Conservation et d'Étude (CCE)

Le nouvel équipement dédié à l'archéologie (PAIR et Centre de Conservation et d'Étude, CCE) est en cours de construction depuis janvier 2015, pour une livraison prévue en juin 2016. La cérémonie officielle de dépôt de fondation a eu lieu le 14 avril 2015.

D'importants chantiers d'archéologie

27 diagnostics et 7 fouilles préventives ont été réalisés dans le Bas-Rhin (Strasbourg - Cour du Corbeau ; Strasbourg/Koenigshoffen - Route des Romains ; Strasbourg - Place du Marché Neuf ; Hoerd - Micro zone d'activités, Lieu-dit « Birken » ; Kesseldorf/Rittershoffen - Réseau de chaleur souterrain entre les communes de Rittershoffen et Beinheim ; Weyersheim - Extension de Gravière ; Wahlenheim - Lotissement Rue du Général De Gaulle).

2 fouilles programmées menées à Mutzig « Rain » et à Châtenois « Jardin du presbytère ».

Les accompagnements éducatifs

Les classes de seconde Patrimoine du lycée Koeberlé (Sélestat) ont écrit un parcours conté au sein de l'exposition « Mémoires archéologiques de la Grande Guerre ».



Les collégiens de l'établissement Louis Arbogast de Mutzig (Club Archéo) ont présenté un diaporama et une exposition au palais Rohan de Mutzig à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

Le projet éducatif autour de la fouille de Strasbourg/Koenigshoffen a concerné cinq établissements scolaires : les écoles Erckmann Chatrian, Marcelle Cahn, du Hohberg, des Romains, le collège Jacques Twinger. 600 élèves ont participé à la réalisation d'un documentaire audiovisuel et de panneaux pédagogiques thématiques (exposés lors des journées portes-ouvertes de 2015).

Les malettes pédagogiques sur l'archéologie de la Grande Guerre sont désormais gérées en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR), qui a réalisé un outil complémentaire constitué d'ouvrages sur la période et d'un classeur ressources.

Les expositions et manifestations

L'exposition « Mémoires archéologiques de la Grande Guerre » a été présentée à Niederbronn-les-Bains. Elle met en résonance la galerie de Carspach avec d'autres sites archéologiques (Geispolsheim, Holtzheim, Illfurth, Lutterbach, Metzeral, Oberschaeffolsheim, Reiningue, Sainte-Marie-aux-Mines ou encore Schweighouse-Thann), et engage le visiteur sur des thèmes de la Grande Guerre.

L'exposition « Romains des villes, Romain des champs ? » a poursuivi son itinérance en 2015 avec une présentation au Centre d'Interprétation du Patrimoine « La Villa » de Dehlingen (372 visiteurs).

Le PAIR a co-réalisé le film d'animation 3D « Autant en emporte le temps », avec le Vaisseau, Amopix et Universcience. Ce film s'adresse aux enfants dès 7 ans et met en scène deux archéologues qui remontent le temps jusqu'à l'âge du Fer. Un site web et quatre jeux éducatifs complètent le film, inauguré en novembre 2015 au Vaisseau. Cette journée a rassemblé 496 participants et, entre octobre et novembre, le film a été vu par 4 922 spectateurs.

Visites de chantiers archéologiques

Le chantier de fouille de Strasbourg/Koenigshoffen a rassemblé 1 620 visiteurs lors de sa journée porte ouverte.

Les journées européennes du Patrimoine pour l'année 2015 se sont déroulées sur les communes de Châtenois, Mutzig et Sélestat, intéressant plus de 300 visiteurs.



PATRIMOINE CULTUREL ET POLITIQUE MÉMORIELLE



La politique de soutien au patrimoine culturel répond à quatre grands enjeux : favoriser la préservation du patrimoine Bas-Rhinois, encourager la mise en valeur du patrimoine départemental, permettre l'appropriation du patrimoine par la population et soutenir les projets mémoriels.



LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

L'aide départementale consiste à offrir un soutien financier et des conseils aux porteurs de projets de restauration de monuments (collectivités publiques, paroisses, associations ou particuliers), que ce patrimoine soit protégé ou non.

Six projets de restauration d'envergure ont été soutenus en 2015 : construction d'un nouvel orgue et d'une tribune à l'église Saint-Jean de Wissembourg, restructuration de l'église protestante de Bischheim, consolidation et mise en sécurité des remparts du château de La Petite-Pierre, réfection de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Georges de Châtenois, restauration de la charpente, de la couverture et des façades de l'église de Beinheim, restauration intérieure de l'abbatiale de Surbourg.

Le Département a poursuivi sa politique d'aide aux associations de sauvegarde du patrimoine castral. Ainsi plus de 6 000 journées de travail assurées par des bénévoles ont été consacrées à l'entretien des ruines et des châteaux forts Bas-Rhinois.

Enfin, le Département a également soutenu le travail de la fédération des sociétés d'histoire.

Ainsi, en 2015, la politique de soutien au patrimoine culturel a permis d'accompagner 46 projets pour un montant total de 906 560,35 €.



TYPES DE PROJETS ET CRÉDITS MANDATÉS POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE EN 2015

373 618,93 € pour le patrimoine bâti protégé (investissement)

497 726,42 € pour le patrimoine religieux non protégé et petit patrimoine (investissement)

35 215,00 € pour l'association, particulier ou fondation de sauvegarde du patrimoine bâti (fonctionnement)

906 560,35 € au total

→ LES MUSÉES ET LES CENTRES D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

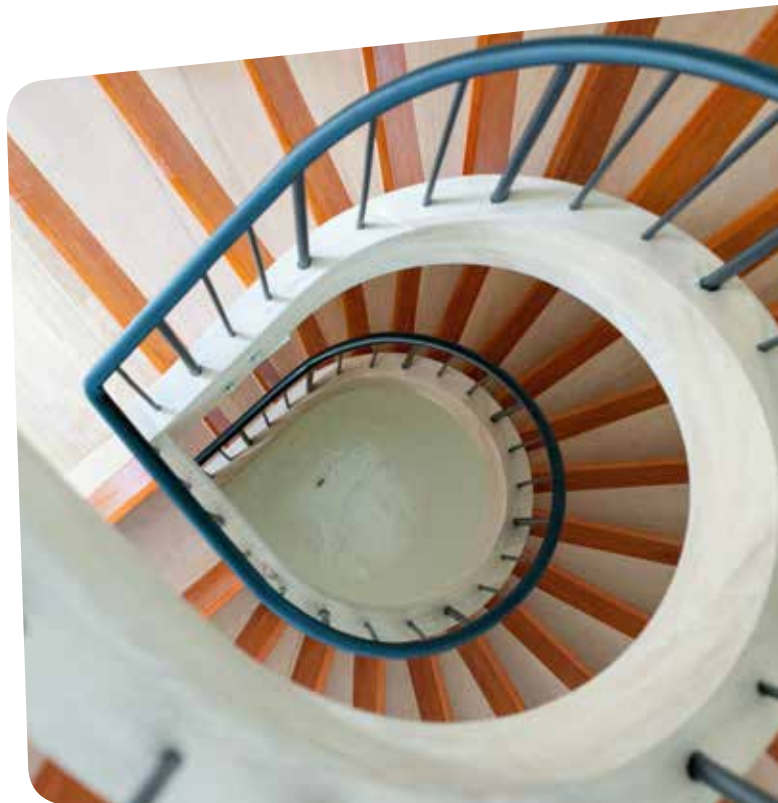
Le Département du Bas-Rhin anime et coordonne le réseau des 5 Centres d'Interprétation du Patrimoine (CIP). L'année 2015 a été marquée par les Automnales du patrimoine, premier événement commun aux CIP réunis autour d'une offre à destination des familles et des personnes en situation d'handicap, sur le thème de la musique.

Le Département est par ailleurs membre du comité syndical du musée Lalique et participe aux frais de fonctionnement de la structure, à parité avec la Région.

Le Département poursuit, en outre, son soutien à la mission culturelle du Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui favorise les actions de conservation, de médiation, d'animation et de mise en réseau d'une quarantaine d'équipements.

Quatre projets muséographiques d'envergure ont été soutenus en 2015 : la rénovation et la mise en accessibilité de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen, la création de réserves pour le musée Westercamp dans l'ancienne synagogue à Wissembourg, les travaux d'extension de la Maison du Kochersberg, la restructuration de la Bibliothèque Humaniste à Sélestat.

En 2015, la politique de soutien au patrimoine culturel a permis d'accompagner 19 projets au titre des musées et des CIP pour un montant total de 1 539 315,12 €.



→ LA POLITIQUE MÉMORIELLE

La politique mémorielle du Département se traduit à travers deux grands axes : la contribution statutaire au budget de fonctionnement du Mémorial de l'Alsace-Moselle, ainsi que le soutien à des actions visant à renforcer la connaissance de l'histoire alsacienne.

En 2015, la politique de soutien au patrimoine culturel a permis d'accompagner 4 projets pour un montant total de 77 764 €.



CHIFFRES CLÉS

906 560,35 € mandatés en 2015
pour 46 projets concernant la protection
et la valorisation du patrimoine

19 projets pour les musées
et les centres d'interprétation de patrimoine,
soit **1 539 315,12 €** mandatés

Équipement culturel majeur de la région, le château du Haut-Kœnigsbourg s'inscrit résolument dans son rôle de moteur pour le tourisme en Alsace et propose aux visiteurs la découverte de ses 900 ans d'histoire. En 2014-2015, l'équipe du monument a travaillé sur une nouvelle programmation culturelle : événements, visites, ateliers... 24 lundis de fermeture du monument ont été consacrés à cette réflexion.

CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG



ÉVÉNEMENTIEL

- Soirée de contes Ce ne sont pas des histoires
- Nuit des musées
- Exposition Le patrimoine humain alsacien
- Rendez-vous aux jardins
- Nom d'un oiseau !
- Festival de BD et d'illustration
- Banquets médiévaux
- Nuit de la chauve-souris
- Pique-nique au château
- Un château pour tous
- Fête de la gastronomie
- Exposition Jardin des 1000 vis
- Festivités de Noël et village d'artisans



TEMPS FORTS

Mai-juin :

exposition « Le patrimoine humain de nos villages »

Initiée par les Éditions Carré Blanc en collaboration avec L'Institut Supérieur des Arts Appliqués de Strasbourg (LISAA), cette exposition a traduit le travail de mémoire que Carré Blanc réalise à travers sa collection « Mémoire de vies ». Les étudiants de LISAA ont créé des œuvres plastiques, qui entrent en résonance avec le château : photographies, peintures, sculptures, créations textiles...



Juillet : festival de BD et d'illustration

« L'imaginaire médiéval et le fantastique »

Pour sa deuxième édition, le festival a proposé une programmation enrichie : animations de rue, exposition, ateliers participatifs en présence d'illustrateurs et séances de dédicaces menées par des illustrateurs.

Septembre : fête de la gastronomie en Alsace

« Les toqués du Haut-Kœnigsbourg ! »

Pendant 3 jours, le château a mijoté de nombreux rendez-vous gourmands : dégustations alléchantes (miel du Haut-Kœnigsbourg, pains d'épices, fromages, charcuterie, bière du Haut-Kœnigsbourg, vins, paniers de mets locaux...), animations autour de l'art de la table au Moyen Âge, démonstrations culinaires des Chefs d'Alsace associés à des chefs de collègues et à des collégiens du département, en partenariat avec l'ADT du Bas-Rhin.

Décembre : village d'artisans

Du premier jour d'hiver jusqu'à la Saint-Sylvestre, un village d'artisans s'est installé dans l'enceinte du château. Forgeron, enlumineur-calligraphe, tanneur, verrier et herboriste ont présenté leur savoir-faire et leurs techniques artisanales aux nombreux visiteurs.



→ PROJETS MENÉS

Les cahiers du HK N°2

« Le château du Haut-Kœnigsbourg et l'eau. Sources, puits et citernes : du Moyen Âge à l'époque actuelle »

Par René Kill

La Commission scientifique du monument réunit spécialistes, conservateurs et chercheurs, passionnés du château. Ce 2^e cahier retrace le rôle essentiel de l'eau à travers toutes les époques du château, du Moyen Âge à la restauration menée par Bodo Ehardt.

Route des châteaux et cités fortifiées d'Alsace

Elle regroupe 15 des sites les plus emblématiques de la région : châteaux forts et constructions médiévales qui incarnent la richesse patrimoniale du territoire et son passé tumultueux. Le château du Haut-Kœnigsbourg en fait évidemment partie intégrante. À ce titre, il participe à de nombreux projets, comme par exemple l'organisation d'un Pique-nique au château conjointement dans plusieurs sites du réseau.

Projet sur l'architecture médiévale avec le collège des Châteaux de Châtenois

Tout au long de l'année scolaire, 25 élèves de classe de 5^e ont travaillé sur le thème de l'architecture castrale médiévale. Grâce à des visites et ateliers organisés dans le monument, les élèves ont pu se familiariser avec l'architecture spécifique d'un château fort de montagne. Les élèves ont pu réinvestir leurs connaissances dans la construction du grand bastion du château en Lego. Travail de longue haleine rendu possible par un partenariat avec l'association « Fanabriques » de Rosheim. Lors de la soirée « Faites des projets » qui clôture l'année, les élèves ont exposé leurs maquettes et expliqué leur démarche au public présent.

→ TRAVAUX

La tour du moulin

Le clos et le couvert

Les travaux débutés en mars 2015, qui ont duré 6 mois, ont consisté à restaurer la couverture et les éléments structurels de la charpente, du timon et des ailes, à l'habillage des façades en planches, à la couverture en bardeaux, le platelage et garde-corps de la coursive, les enduits, les maçonneries, les menuiseries et les fenêtres. Cette opération s'est inscrite dans le projet d'aménagement de la maison alsacienne actuellement en cours et a constitué le préalable indispensable à l'aménagement d'une salle pédagogique au premier étage de la tour.

L'aménagement de la maison alsacienne

Des équipements à la hauteur des ambitions du monument.

Ce projet commencé en octobre 2014, consiste à aménager les volumes intérieurs de la maison alsacienne, de la tour du pigeonnier et de la tour du moulin. L'objectif de cette opération est d'améliorer, les conditions de travail des 36 agents permanents et de la quarantaine de suppléants ainsi que le confort et l'accueil du demi-million de visiteurs du Haut-Kœnigsbourg.

La première phase sera livrée en juillet 2016, et permettra de mettre à disposition des personnels, des espaces de vie, tels que des vestiaires, un réfectoire, une salle de repos, une bibliothèque et des bureaux. Les jeunes publics profiteront également de la nouvelle salle pédagogique en juillet 2016.

La deuxième phase concerne la livraison du sous-sol et du rez-de-chaussée de la maison alsacienne, entièrement dévolue au public. Ces espaces lui offriront un élévateur, un ascenseur, des sanitaires, une consigne, un espace à langer, une vis de circulation entre étage et un bel espace d'accueil-billetterie abrité et chauffé implanté au rez-de-chaussée. Cet espace de 200m² pourra accueillir en basse saison des expositions temporaires.

L'ouverture de ces 2 niveaux est suspendue à la résolution du sinistre technique situé au sous-sol de la maison alsacienne, désordre déploré au cours de l'année 2015. Une expertise est en cours pour trouver une solution.



La tour du moulin

La tour du moulin jusque-là inutilisée et inexploitée par le monument, pourra à l'été 2016, abriter les ateliers de l'équipe éducative. Cet espace pensé par les équipes, pour le monument et son public bénéficiera de tout le confort moderne et nécessaire sans concession sur la beauté architecturale du lieu. L'homme s'est une nouvelle fois adapté aux lieux. L'espace très charpenté de 100m² et resté intact du point de vue architectural, est aujourd'hui magnifié par des éclairages, et des équipements parfaitement intégrés au monument.



La tour du pigeonnier

Dotée au départ de planchers et de dalles de niveau, la tour du pigeonnier a été évidée sur 4 étages, pour y loger le seul ascenseur du monument entouré prochainement d'un bel escalier suspendu en métal et en chêne. Le public et le personnel pourront utiliser cette tour pour rejoindre les différents niveaux de la maison alsacienne, à pieds ou en ascenseur. Cet équipement à l'avantage de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite à l'intégralité des niveaux de la maison alsacienne, ainsi que la salle pédagogique du moulin.



CHIFFRES CLÉS

523 812 visiteurs (-3,86% par rapport à 2014)

5 489 visites guidées et ateliers

8 jumelages avec l'éducation nationale

10 classes patrimoine

site internet du Haut-Kœnigsbourg :

326 296 visites et **1 480 107** pages vues

page Facebook : **10 435** mentions "j'aime"

A man with short brown hair, wearing a bright yellow high-visibility safety vest over an orange t-shirt and green work pants, is working outdoors. He is wearing dark gloves and is using a wooden-handled shovel to move a large pile of brown, dried leaves. The background shows a wooden fence, some greenery, and a large tree under a clear blue sky. The text "SOUTENIR LA VIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES" is overlaid in white, bold, sans-serif font in the lower-left quadrant of the image.

**SOUTENIR
LA VIE ÉCONOMIQUE
DES TERRITOIRES**

INSERTION ET EMPLOI



MISSIONS

La politique d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions a pour objectif la gestion et le contrôle de l'allocation de Revenu de Solidarité Active (RSA), l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires du RSA, ainsi que la lutte et la prévention des grandes exclusions en vue de favoriser l'accès à l'autonomie et au logement des personnes les plus défavorisées.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'année 2015 a été marquée par :

- la priorité donnée à l'insertion par l'emploi des allocataires RSA ;
- l'intensification de la politique de contrôle et de lutte contre la fraude au RSA.

Accès à l'emploi des allocataires du RSA

- Le Pacte de réussite initié par le Département et conclu en novembre 2013 avec l'ensemble des partenaires dont, notamment, les chambres consulaires, avait pour objectif le retour à l'emploi de 1 100 allocataires du RSA d'ici fin 2015. Au 31/12/2015, ce sont 1 688 allocataires du RSA qui ont accédé à l'emploi.
- En 2015, l'équipe emploi a réalisé au total 951 mises à l'emploi.
- Mise en œuvre du projet FSE 2014-2020 : appel à projets pour la programmation FSE 2015-2016, mise à jour des cahiers des charges des actions d'accompagnements des bénéficiaires du RSA pour optimiser la prise en charge et la sortie positive du dispositif.



UN COMITÉ DE CONCERTATION DES USAGERS, REPRÉSENTANTS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Dans une logique de démocratie d'implication, le Département a mis en place un comité de concertation avec les usagers du RSA. Objectif : mieux connaître les besoins des publics en situation de précarité pour ajuster les actions menées.

23 volontaires participent aux travaux. Ils sont allocataires du RSA, demandeurs d'emploi, salariés en insertion ou jeunes bénéficiant d'un accompagnement.

Après avoir échangé de manière très directe et constructive avec le Président du Département au sein de 3 tables rondes qu'ils avaient préparées, ils ont choisi des thématiques prioritaires. Ils se rencontrent environ une fois par mois pour construire des propositions qui pourront être mises en œuvre.

Mise en œuvre du contrôle et de la lutte contre la fraude au RSA

La politique de contrôle du Département dans le champ de l'allocation du RSA engagée en 2013 s'est intensifiée en 2015. 2 472 contrôles ont été engagés en 2015, dont 2 085 contrôles collectifs et 387 contrôles individuels sur l'activité professionnelle.

1 893 contrôles sont clos. 24 % des situations contrôlées ont confirmé une situation irrégulière.

Le montant moyen des indus s'élève à 2 734 €, pour un total de 2 088 962 €.

2 048 contrôles collectifs ont été engagés sur le territoire de la Ville de Strasbourg.

Insertion sociale, logement et santé

- Mise en œuvre de la coordination et articulation Revenu Solidarité Active - Allocation Adultes Handicapées (RSA-AAH).
- Engagement de la réflexion pour la mise en œuvre du contrat d'engagement citoyen pour des allocataires du RSA durablement éloignés de l'emploi.



LES CHIFFRES CLÉS

3 000 mises à l'emploi

7 M€ d'économies grâce à la politique de contrôle et de remise à l'emploi du Département

1,8 % de bénéficiaires malgré l'augmentation du chômage

35 000 allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs

26 362 bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs à la charge du Département

148,6 M€ dépensés en allocations RSA

13 M€ dépenses d'insertion professionnelle (entreprises d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion, accompagnement professionnel et appui aux travailleurs indépendants)

2,2 M€ dépensés au titre de l'insertion sociale (accompagnement social, épicerie sociale, atelier de remobilisation...)

0,45 M€ fonds d'Aide aux Jeunes

339 jeunes accompagnés en 2015 dont 98 ont pu accéder à un logement en 2015 (0,515 M€ de dépense) Pass Accompagnement

5,4 M€ attribués au titre du fonds de Solidarité Logement soit 10 314 demandes examinées dans le cadre des différents dispositifs du Fonds de Solidarité pour le Logement dont :

5 187 dossiers au titre de l'accès au logement (avec un taux d'accord de 81,3 %)

1 699 dossiers au titre du maintien dans les lieux et de la prise en charge d'impayés d'énergie, d'eau et de téléphone (avec un taux d'accord de 70,4 %)

RELATIONS INTERNATIONALES

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Promotion du statut européen de Strasbourg, vecteur d'attractivité et de développement économique

- Inauguration des nouveaux locaux du Bureau Alsace à Bruxelles.
- Participation à la « Task Force, Strasbourg, the Seat ».

Renforcement de la citoyenneté transfrontalière et européenne

- Mise en place, en partenariat avec le Centre d'Information des Institutions Européennes, des « Journées au Parlement européen » pour les collégiens Bas-Rhinois.
- Participation au projet « All different, but all the same, being a Neweuropean citizen », piloté par le collège de Marlenheim dans le cadre du programme européen Erasmus +.
- 2,8 M€ de subvention accordée par l'Union européenne à l'association PK309, dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG Rhin supérieur, pour la réalisation d'un franchissement cyclable à Gamsbheim, en partenariat avec le Département.

Consolidation des politiques départementales par l'apport d'innovation et de cofinancements et accompagnement des territoires vers les cofinancements européens

- Organisation d'une table ronde franco-allemande sur le logement intergénérationnel ouverte aux experts et décideurs locaux des deux pays.
- Contribution à l'élaboration du « lexique franco-allemand de la protection de l'enfance » dans le cadre du projet porté par l'École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg.
- Participation au projet européen VALORG (Valorisation des déchets organiques par des personnes éloignées de l'emploi).

Poursuite du partenariat avec Madagascar

- Appui à la construction d'une gare routière intercommunale à Maevatanana, dans le cadre du projet européen AGIM (Appui à la Gouvernance Intercommunale à Maevatanana) porté par l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD).
- Appui à la construction de 10 blocs-latrines et de 170 latrines familiales dans le quartier d'habitat précaire du Vallon Metzinger à Mahajanga, dans le cadre du projet européen Assainissement à Mahajanga (ASSMA).





**Imposition des retraites allemandes des frontaliers
– permanences d’appui et INFOBEST**

Nombre de demandes traitées en 2015



L'EUROPE EN ALSACE

28 000 emplois directs

800 M€ de retombées économiques



LES CHIFFRES CLÉS

450 000 € de recettes européennes directes en 2015 pour le Département

21,8 M€ de crédits du Fonds Social Européen (FSE) obtenus pour accompagner les allocataires du RSA et les personnes en situation de précarité sur la période 2014-2020

184 000 € engagés pour faciliter la vie quotidienne des Bas-Rhinois dans le Rhin Supérieur :

- **130 000 €** pour soutenir l'Eurodistrict Pamina, les Infobests Kehl-Strasbourg et Pamina et les permanences retraite
- **31 000 €** pour soutenir la formation et l'échange d'expériences franco-allemandes via l'Euro-Institut
- **23 000 €** pour la gouvernance transfrontalière (fonds jeunesse et fonds commun de coopération de la Conférence du Rhin Supérieur notamment)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'année 2015 a été marquée par des évolutions institutionnelles majeures (loi NOTRe du 7 août 2015) qui ont conduit la collectivité départementale à se repositionner comme facilitateur et en accompagnement des initiatives en faveur du développement économique et touristique et de l'emploi, tout en continuant à soutenir l'investissement, et en honorant les engagements pris :

- immobilier d'entreprises (avances sans intérêts à Alsabail) ;
- foncier économique (plates-formes départementales d'activités, zones d'activités intercommunales, friches économiques) ;
- création/reprise d'entreprises artisanales ;
- enseignement supérieur et recherche ;
- hébergement touristique.

Par ailleurs, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont engagés dans la fusion de leurs structures chargées du développement économique et touristique (création de la nouvelle ADIRA, Agence de Développement de l'Alsace et d'Alsace Destination Tourisme).



L'année 2015 a connu d'autres événements majeurs permettant au Département du Bas-Rhin d'afficher ses ambitions :

- prorogation en 2015 et 2016 de la stratégie de développement du tourisme en Alsace, afin de permettre sa montée en puissance et son appropriation par l'ensemble des acteurs du tourisme alsacien ;
- conclusion de la convention interrégionale du massif des Vosges 2015-2020, outil majeur de développement économique et touristique des territoires de montagne ;
- poursuite des démarches Alsace à vélo et Innovation pour l'autonomie en positionnant le Département du Bas-Rhin comme chef de file ;
- après réouverture du restaurant, poursuite du chantier de restructuration de la Maison de l'Alsace dans les étages pour un achèvement prévu courant 2016.



ALSABAIL

Nombre d'entreprises aidées	12
Montant des avances accordées	4,717 M€
Nombre d'emplois créés	132

ARTISANAT

Nombres d'artisans aidés	68
Montant des subventions accordées	396 550 €



LES CHIFFRES CLÉS

BUDGET RÉALISÉ EN 2015

2,205 M€ : Foncier d'entreprises (plates-formes départementales d'activités et zones d'activités intercommunales)

4,717 M€ : Immobilier d'entreprises (ALSABAIL)

422 500 € : Commerce de proximité

396 550 € : Aide à la création/reprise d'entreprises artisanales

1,1 M€ : Hébergement touristique (hôtellerie, meublés de tourisme, campings)

9,4 M€ : Enseignement supérieur et recherche (Maison internationale de l'étudiant ; Institut hospitalo-universitaire ; Faculté de chirurgie dentaire)

1 M€ : Restructuration de la Maison de l'Alsace à Paris

Silver développement : véhicule aménagé Diamantic (37 manifestations, 2 200 visiteurs)



ENVIRONNEMENT

→ RIVIÈRES : GESTION DES COURS D'EAU ET LES RISQUES NATURELS ASSOCIÉS

- Prévenir les risques d'inondation.
- Reconquérir la qualité des rivières et assurer leur entretien.
- Déployer un accompagnement des collectivités dans l'exercice de leur compétence de gestionnaire des cours d'eau.
- Animer les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et Schémas d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Écologique des Cours d'Eau (SAGEECE).
- Acquérir les connaissances sur l'état des milieux fluviaux.
- Gérer le domaine public fluvial du Département : le canal de la Bruche.
- Suivre les partenariats avec :
 - l'Agence de l'Eau : financement des missions d'animation, appui technique aux collectivités et observatoire de la qualité des rivières ;
 - l'État : suivi et contribution à l'élaboration des Plans de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) sur les bassins de la Moder, du Giessen, de la Bruche et de l'III ; contribution à l'élaboration du Plan de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI) du bassin Rhin-Meuse ; suivi de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) sur les axes III et Bruche.

→ AGRICULTURE ET ESPACES RURAUX

- Aménager et gérer durablement les espaces ruraux et périurbains :
 - prendre en charge l'aménagement foncier rural ;
 - traiter les aménagements fonciers liés aux projets départementaux ; les projets d'aménagement foncier liés à la construction de la LGV Est sont achevés en 2015.

- Promouvoir une agriculture économiquement performante et écologiquement responsable : la Chambre d'agriculture a mis en place avec notre soutien en moyens humains une plateforme de mise en relation entre les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration hors domicile.
- Protéger les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et les espèces :
 - le Département a porté et animé en 2015 le Projet Agro-Environnemental (PAE) du Ried de la Zorn ainsi que celui des Rieds de la Zembs, du Dachsbach et du Bruch de l'Andlau ;
 - les travaux de restauration de l'étang de l'ENS de la Grossmatt à Leutenheim ont été achevés en septembre 2015.
- Éduquer le public à l'environnement.



LES CHIFFRES CLÉS

3 opérations pour la prévention contre les coulées d'eau boueuses : **530 000 €** de travaux pour **152 000 €** de subventions

160 000 € pour la réalisation de la campagne 2015 de suivi de la qualité des cours d'eau

Restauration et gestion du canal de la Bruche (entretien : **64 000 €** / aménagement : **800 000 €**)

Déploiement de l'offre d'accompagnement des collectivités : **22** missions d'assistance à maître d'ouvrage

→ PARC DÉPARTEMENTAL D'ERSTEIN

- Aménagement et entretien des espaces naturels gérés par le Département ainsi que des cours d'eau.
- Suivi et entretien des ouvrages d'assainissement routier, des infrastructures rurales (fossés, chemins, ouvrages de maçonnerie) et des abords du réseau routier et des pistes cyclables.
- Contrôle des réseaux d'assainissement financés par le Département.

→ EAU ET ASSAINISSEMENT

Démarche zéro pesticide du Département

- Dernière année d'expérimentation de la démarche zéro pesticide.
- Organisation de la conférence d'ouverture de la Semaine européenne des alternatives aux pesticides.

Plan départemental de prévention des déchets

- Animation/communication autour de la Prévention des déchets : promotion des opérations innovantes de lutte contre le gaspillage alimentaire, concours de collecte de piles dans les collèges.

Observatoire départemental des déchets

- Publication du bilan départemental 2014.

Observatoire de l'eau

- Publication de plaquettes d'information sur l'eau potable et l'assainissement dans le Département, ainsi que sur le prix de l'eau.
- SATESA et Mission « Déchets et Matières Organiques » : renouvellement de la certification ISO 9001.

CHIFFRES CLÉS 2015

- Conférence d'ouverture de la Semaine européenne des alternatives aux pesticides : 140 participants.



LES CHIFFRES CLÉS 2015

128 k€ : Aménagement et entretien des milieux naturels, comprenant notamment la phase 2 de l'aménagement de l'espace naturel sensible de Leutenheim

302 k€ : Entretien du Canal de la Bruche

250 k€ : Contrôle des réseaux d'assainissement

835 k€ : Entretien et aménagement des cours d'eau, dont 442k€ pour des travaux hydrauliques associant techniques rocheux et génie civil ; opérations majeures de réaménagement de l'Ostwaldergraben et des plans d'eau du parc du Pourtalès pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg

330 k€ : Réalisation de l'entretien courant des infrastructures rurales pour le compte des Communes et des associations foncières

1 421 k€ : Entretien des abords du réseau routier et des pistes cyclables : dont **174 k€** pour le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement routier

516 k€ : Réalisation de fouilles archéologiques pour le compte du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan

- Concours de collecte de piles dans les collèges : 39 collèges participants - 14 tonnes de piles collectées en 3 mois.
- Bilan 2015 des aides financières aux communes et à leurs groupements :

Types de travaux	Nombre de dossiers aidés	Montant des subventions	Montant des travaux soutenus
Eau potable	3	163 000 €	1 214 290 €
Assainissement	5	131 400 €	881 000 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ambition du développement durable est de créer de la richesse, en consommant moins d'environnement et en contribuant mieux au bien vivre de tous.

Ainsi, le Département essaye de prendre en compte systématiquement les volets économique, social et environnemental de ses politiques, sans que l'un n'ait de priorité sur l'autre, en tenant compte de la réalité des territoires et en partenariat avec les acteurs locaux et les usagers.

Jusqu'à ce jour, la politique de développement durable du Département a été mise en œuvre dans le cadre de l'Agenda 21 départemental, plan d'action transversal qui implique tous les domaines d'actions, avec pour objectifs de :

- développer de nouveaux modes de consommation et d'investissement : sobres, respectueux de l'environnement et solidaires ;
- préserver et optimiser les ressources, en interne et sur le territoire : énergie, équipements, milieux naturels ... ;
- croiser les points de vue, décloisonner les projets, mieux articuler les actions menées avec les partenaires du Département ;
- mobiliser les acteurs et les citoyens pour passer de l'idée à l'action ;
- construire et accompagner la transition énergétique ;
- faire preuve d'exemplarité, être cohérent.



FAIRE DE L'ALSACE UNE DESTINATION VÉLO DE 1^{er} CHOIX

Les retombées économiques du tourisme à vélo s'élèvent à 10,7 millions d'euros par an en Alsace, avec 45 millions de km parcourus chaque année par 1,5 million de cyclistes.

Grâce au partenariat des collectivités alsaciennes dans la démarche *Alsace à Vélo*, les 3 EuroVélo Routes qui traversent l'Alsace sont désormais jalonnées, et 53 nouvelles boucles locales de 20 à 50 km complètent l'offre existante.

La promotion de l'Alsace comme destination cyclo-touristique se poursuit.

En septembre 2016, les 10 partenaires accueilleront et co-organiseront les 20^e Rencontres des Départements et Régions Cyclables de France.



→ SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ, POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

L'expérimentation menée dans 7 collèges du secteur d'Obernai a permis d'augmenter significativement la part des produits locaux dans les repas servis. L'objectif de **faire au moins 1 repas avec 1 produit issu d'une filière courte chaque semaine** est atteint.

Les légumes et les fruits sont les plus commandés ; certains établissements utilisent aussi des produits laitiers, carnés et des œufs.

La Maison de la Nature et du Ried accompagne et forme les cuisiniers sur ce thème et la Chambre d'Agriculture fait le lien avec la filière agricole locale. Un outil de commande via internet permettra le déploiement sur tout le Bas-Rhin.

→ AGIR SUR LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES À DOMICILE

Le programme « Réduire sa facture d'eau et d'énergie chez soi » se poursuit selon 3 axes : interventions sur l'habitat, auprès des habitants et auprès des intervenants sociaux.

Au programme : repérage des « épaves énergétiques », incitation des propriétaires à la réhabilitation énergétique, guichet unique « Point Rénovation Info Service » coordonné avec tous les acteurs institutionnels de la rénovation énergétique, déambulations nocturnes avec caméra thermique, formation des travailleurs sociaux ...

En 2014-2015, 523 logements ont été réhabilités d'un point de vue énergétique dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

→ ÊTRE COHÉRENT DANS LES PRATIQUES DU DÉPARTEMENT

Les attentes en matière d'exemplarité sont désormais intégrées dans les objectifs des services, qu'il s'agisse d'économiser l'énergie dans les bâtiments et les collèges, de rationaliser les déplacements, d'éviter de produire des déchets, ou d'optimiser les équipements informatiques et de réduire les impressions.



LES CHIFFRES CLÉS

Alsace à vélo	<p>45 Mio de km parcourus/an 1,5 Mio de personnes 10,7 Mio €/an de retombées économiques</p>	<p>Les tracés des 3 EuroVélo Routes traversant l'Alsace sont jalonnés. 36 000 participants au 3^e SlowUp Alsace en 2015 sur la Véloroute du vignoble.</p>
Covoiturage	<p>79 aires disponibles</p>	<p>Soit 40 nouvelles aires depuis septembre 2013. Ces 79 aires représentent 1 019 places de stationnement.</p>
<p>Consommation d'énergie des collèges 2013 à 2014</p> <p>Chauffage corrigé des variations saisonnières</p>	<p>Électricité : -7,7% Chauffage : -3,7%</p>	<p>Les collèges représentent 80 % de la consommation d'énergie du patrimoine départemental. Depuis 2008, 32 collèges ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, pédagogique et technique, pour réduire leur consommation (3 à 5 collèges/an). En 2014, 64 collèges/91 ont consommé moins que la consommation de référence de leurs bâtiments.</p>
<p>Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) 2009 à fin 2015</p>	<p>232 GWh cumac 518 000 € HT</p> <p>GWh cumac = GWh cumulés et actualisés sur la durée de vie du produit = quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économies d'énergie mises en place</p>	<p>232 GWH cumac déposés 138 GWH cumac vendus Dispositif en place pour générer 20 à 30 GWH cumac et entre 60 000 € et 100 000 € par an</p>
Déchets des collèges	<p>Plus de 50 % des collèges engagés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 18 collèges spécifiquement accompagnés sur le gaspillage alimentaire depuis 2013 • 22 bars à salade / 51 restaurants scolaires en production • 40 collèges sur 70 demi-pensions valorisent les déchets de préparation des repas et restes d'assiette (méthanisation et lombri-compostage industriels) • Au moins 42 collèges/80 compostent • Au moins 54 collèges/80 font du mulching
Utilisation de pesticides sur les dépendances vertes des routes	<p>0</p>	<p>En 2014, abandon de l'utilisation des produits pesticides pour l'entretien des dépendances vertes des routes.</p>
Le bio dans les restaurants administratifs	<p>22,3 % de tous les plats 23,3 % des plats principaux</p>	<p>Pour la 3^e année consécutive, la part du bio dépasse l'objectif de 20 % fixé par le Grenelle de l'Environnement.</p>

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES



MISSIONS

Le Laboratoire Départemental d'Analyses, un outil économique de proximité, a été conforté par la loi NOTRe qui confirme son rôle dans la gestion des crises et son intégration dans le dispositif de prévention des risques.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Santé des végétaux

- Qualification et intégration du réseau restreint des laboratoires pour la recherche de la bactérie *Xylella* qui sévit dans le bassin méditerranéen en particulier dans la région Corse, en provoquant des dégâts (dessèchement) notamment sur les oliviers et arbustes d'ornement ; l'enquête nationale pour la recherche de cette bactérie dans la région Corse a été confiée au LDA67.
- Renouvellement de l'agrément des installations de quarantaine pour le laboratoire.

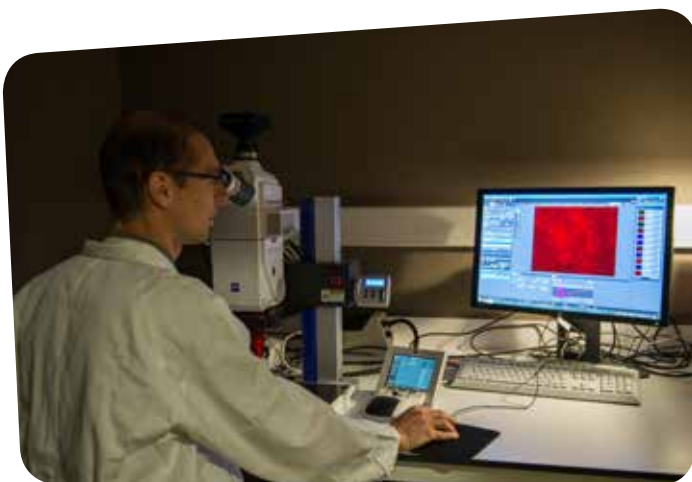


Santé animale et santé publique

- Gestion de la crise sanitaire sur la Fièvre Catarrhale Ovine.
- Accréditation par le COFRAC de l'activité de recherches des génotypes pathogènes (Influenza aviaire et porcine...).
- Plan départemental d'assainissement pour la maladie des muqueuses (BVD) sur boucles d'oreilles.

Santé environnementale

- Développement de l'activité de contrôle de l'air ambiant dans les Établissements Recevant du Public (ERP). Le Palais de l'Europe avec ses sites fait partie des premiers clients du laboratoire.



LES CHIFFRES CLÉS

Accréditation : **10** nouveaux paramètres accrédités dans le domaine de la santé animale, soit un total de 81 paramètres

Agrément ministériel pour la bactérie *Xylella Fastidiosa*, pathogène de quarantaine

Accompagnement d'une nouvelle série de **11** collèges Bas-Rhinois en matière de sécurité alimentaire : formation, mise en place et/ou mise à jour du Plan de Maîtrise Sanitaire et audits

La TERRITORIALISATION

→ UN ANCRAGE TERRITORIAL QUI SE RENFORCE

Suite aux élections législatives récentes, le Département trouve sa place entre d'une part la Grande Région et d'autre part les EPCI, dont la taille ne permet pas toujours de traiter certains sujets de société.

Le déploiement de l'accompagnement

Le Département s'est affirmé dans son rôle de premier accompagnateur en ingénierie des Communes, Intercommunalités et Syndicats. L'organisation définitive de l'Agence Technique d'Ingénierie en 2015, a permis au démarrage au 1^{er} janvier 2016. Les équipes territoriales ont été construites et se sont installées dans les 4 territoires départementaux.

Stratégie de réseau

Le Département poursuit sa stratégie : animation d'un réseau territorial (DGS de collectivités partenaires, Directeurs d'Établissement, Agents de développement) et engagement du groupe projet « stratégie de réseau » pour la construction d'une stratégie et d'un plan d'action.

Le développement de projets locaux en territoire

Au fil de l'année en plus des Pactes Sociaux Locaux, des Pactes de Réussite, du Projet de développement culturel d'Alsace Bossue, le Département s'est imposé comme animateur et d'un ensemble de partenaires : gestion de la friche Adidas à Landersheim, l'avenir du site militaire de Drachenbronn, le projet d'inclusion sociale et environnementale à l'échelle européenne sur Schiltigheim et Molsheim Valorg...

Les contrats de territoire (et les mandats de négociation)

Les contrats de territoire constituent à être l'outil structurant et obligatoire des relations de partenariat entre les Communes-Communautés de Communes et le Département. De première ou de deuxième génération (en révision), mais tous arriveront à terme fin 2016. 2015 a permis :

- la révision de 6 contrats de territoires de 1^{re} génération (Canton de Rosheim, Sauer-Pechelbronn, Pays Rhénan, Région de Haguenau, Alsace Bossue, E.M.S.) ;
- l'adoption de 4 contrats de 2^e génération (Outre-Forêt, Ried de Marckolsheim, Pays de Sainte-Odile, Pays d'Erstein).



LES CHIFFRES CLÉS

805 027 € : Politique de la ville et développement urbain

250 000 € : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Développement local et urbain

L'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que les communes de Haguenau (pour le quartier des Pins) et Bischwiller (pour le quartier Liberté) sont concernées par la réforme de la politique de la ville, qui intègre également Saverne aujourd'hui. De nouveaux contrats de ville ont été signés pour la période 2015-2020 par un nombre de partenaires élargis. Le Conseil Départemental y est associé et s'y engage à la fois au travers de l'action de ses services (action sociale de proximité, insertion, jeunesse, collèges, etc.) et du financement d'actions au titre des dispositifs de droit commun et du fonds urbain spécifique.

Les Programmes de Rénovation Urbaine (PRU) des quartiers ont bénéficié du soutien départemental dans le cadre des conventions de rénovation urbaine. Les avenants de clôture des PRU1 pour les quartiers de HautePierre, la Meinau et de Lingolsheim ont été signés.

En partenariat avec l'Association des maires du Bas-Rhin, le réseau des acteurs du développement local organise des réunions décentralisées d'information sur les dispositions de la loi NOTRe concernant les communes, les intercommunalités et le Département, destinées aux élus des territoires.

La participation départementale au titre de la lutte contre l'incendie et du secours a été maintenue.



LES CHIFFRES CLÉS

2 000 810 € pour le soutien au développement des territoires

805 027 € au politique de la ville et du développement urbain

250 000 € pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

65 141 € pour le soutien à l'ingénierie locale (financement de postes d'agents de développement)

66 999 € pour le soutien à la réalisation de documents d'urbanisme (PLU, SCOT)

372 000 € de participation versée à l'ADEUS (Agence de Développement Et d'Urbanisme de l'agglomération de Strasbourg)

1 500 000 € pour la rénovation du Palais de la Musique et des Congrès à Strasbourg

30 970 870 € pour le financement du SDIS 67



Articulation entre les directions thématiques et les services territorialisés

En 2015, plusieurs réalités opérationnelles ont vu le jour pour améliorer les relations et le mode opératoire entre le Central et le Territoire. L'organisation et la préparation des commissions territoriales par rapport aux commissions thématiques en sont un exemple concret, tout comme la constitution des nouvelles équipes EAT – renforcées avec l'élection du nouveau PCD.



LA PRÉSENCE DU DÉPARTEMENT SUR LES TERRITOIRES EN QUELQUES CHIFFRES

TERRITOIRE SUD

- 5 cantons
- 11 communautés de communes
- 164 communes
- 244 104 habitants
- 519 agents du Département (ACT compris)
- 23 collèges publics, 11 788 collégiens
- 1 389 kms de routes départementales, 202 kms d'itinéraires cyclables
- 570 ouvrages d'art
- Patrimoine arboré : 13 600 arbres
- 3 relais culturels, 21 écoles de musique

TERRITOIRE NORD

- 5 cantons
- 11 Communautés de communes
- 144 Communes
- 245 215 habitants
- 576 agents du Département
- 19 collèges publics, 10 089 collégiens
- 1088 kms de routes départementales, 390 kms d'itinéraires cyclables
- 453 ouvrages d'art dont 348 avec un franchissement supérieur à 2 mètres
- Patrimoine arboré : 8 500 arbres
- 6 relais culturels, 21 écoles de musique

TERRITOIRE DE L'EUROMÉTROPOLE

- 11 cantons
- 2 Communautés de communes
- 33 Communes
- 475 274 habitants sur l'Ems et 6 480 habitants sur la Cdc des châteaux
- 1 463 agents du Département, hors Hôtel du Département et site Vauban
- 36 collèges publics sur l'Ems, 1 sur la Cdc des châteaux, 22 215 collégiens
- 207 kms de routes départementales, 72 kms d'itinéraires cyclables
- 15 ouvrages d'art
- Patrimoine arboré : 4 600 arbres
- 32 écoles de musique

TERRITOIRE OUEST

- 3 cantons
- 9 Communautés de communes
- 195 Communes
- 153 000 habitants
- 425 agents du Département
- 14 collèges publics, 6 351 collégiens
- 1 230 kms de routes départementales, 335 kms d'itinéraires cyclables
- 360 ouvrages d'art
- Patrimoine arboré : 12 200 arbres
- 1 relais culturels, 11 écoles de musique

→ UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE : LE DÉPARTEMENT DE DEMAIN

Accueil des binômes

Sur les territoires, l'accueil des nouveaux élus s'est déroulé en deux temps : une présentation de l'Équipe d'Animation Territoriale et des enjeux du canton et une visite des sites du Département. Les élus ont pu à travers ces présentations, rencontrer les agents et tisser les premières relations de travail avec l'Équipe d'Animation Territoriale (EAT).

Développement de l'outil "revue de dossier" et les bilans de cantons

La revue de dossier comme les bilans de cantons ont été conçus dans le prolongement de l'accueil des nouveaux élus en territoire. Si les portraits des cantons ont pour objet, à partir des enjeux des politiques publiques départementales, d'identifier les points d'appui pour construire les projets en territoire. Les revues de dossiers et les bilans des principales interventions du Département réalisées au cours du précédent mandat 2011-2014, canton par canton, ont pour objet de leur faciliter la construction de leur vision d'élus sur les dossiers départementaux de leur canton et d'évaluer, à partir des besoins non ou mal couverts, les politiques publiques sur lesquelles ils pourront légitimement fonder leur capacité à agir.

Les binômes des cantons de Brumath, Bouxwiller, Bischwiller, Reichshoffen, Wissembourg, Hoenheim, Illkirch, Lingolsheim, Saverne, Schiltigheim ont été rencontrés une fois en 2015. Ces échanges se poursuivent en 2016 à raison de 2 revues de dossiers par an et par canton. Les bilans de cantons seront également complétés de toutes les opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale qui ne figuraient pas dans la 1^{re} version.

Les relations élus/agents

Les commissions territoriales ont été développées sur le fond et sur la forme

Elles sont composées des conseillers départementaux élus dans chaque territoire d'action et se réunissent mensuellement, sous la présidence du Vice-président de Territoire. Elles assurent un suivi des actions

et projets du territoire et expriment un avis consultatif sur l'engagement d'actions ou l'attribution de financements à des projets d'intérêt local. Elles peuvent aussi, par saisine du Président, se prononcer par avis sur les orientations de politiques départementales.

Les Bureaux territoriaux

Ils réunissent tous les quinze jours, le vice-président et le délégué de la direction générale. Ces instances permettent de préparer les réunions des commissions territoriales et de faire le point sur les dossiers en cours sur le territoire.

L'EAT, ainsi que les experts des missions thématiques participent aux réunions des commissions territoriales et aux bureaux en fonction de l'ordre du jour. Ils apportent aux élus leur expertise sur les dossiers et participent aux échanges, permettant aux élus de prendre position en connaissance de cause.

Rencontres du président avec le personnel sur les sites d'activité

M. le Président du Conseil Départemental a participé à plusieurs visites et rencontres au sein des territoires courant 2015, certain que de nombreuses innovations de la collectivité, du Département de demain, viendront du terrain en raison d'un fort vécu et d'un sens pratique des métiers et actions.



A yellow roller is paving a road in a green landscape. The road is dark asphalt and curves to the right. The roller is in the middle of the road, moving away from the viewer. The landscape is green with trees and bushes. The sky is overcast.

AMÉNAGER
LE TERRITOIRE

aéroport de STRASBOURG-ENTZHEIM

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Le statut de Strasbourg, capitale européenne, son rayonnement international par la présence de nombreuses institutions européennes nécessitent de proposer une accessibilité convenable depuis l'ensemble des capitales européennes.

L'Aéroport de Strasbourg-Entzheim évolue dans un fort environnement concurrentiel avec les aéroports voisins de Bâle-Mulhouse et de Baden-Karlsruhe. Pour contrer ce contexte difficile, conjugué avec la mise en service de la première phase de la LGV Est Européenne, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg, associés à la Chambre de Commerce et d'Industrie, ont décidé de la mise en place d'un plan de relance du trafic par la prise en charge partielle des taxes aéroportuaires.

Ce dispositif a permis depuis 2012 l'installation de six nouvelles compagnies (Volotea, Easyjet, Ryanair, etc.), ainsi que l'ouverture d'une base par la compagnie Volotea avec la création d'une quarantaine d'emplois directs, en plus du développement de nombreuses liaisons low cost au départ de Strasbourg.

L'aéroport de Strasbourg doit consolider son modèle économique qui est en cours de mutation. Son modèle économique est en cours de mutation. Il apparaît nécessaire de poursuivre le dispositif de baisse de taxe, en parallèle de l'appui au dispositif historique de soutien aux lignes européennes en obligations de service public (OSP) : Amsterdam, Madrid, Prague. L'objectif est d'atteindre 1,4 million de passagers par an à la fin 2019. L'engagement de la collectivité départementale a été de 1,032 M€ pour l'année 2015, contribuant essentiellement à la baisse de la taxe d'aéroport.



LES TRANSPORTS FERROVIAIRES

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'Alsace et le Bas-Rhin se situent au croisement de deux axes TGV majeurs, qui concourent à la mobilité européenne. L'offre ferroviaire proposée sur les TGV Est et Rhin-Rhône, rencontre un succès important et sera renforcée avec la mise en service de la 2^{de} phase du TGV Est européen prévue en juillet 2016.

Sur cette 2^{de} phase entre Baudrecourt et Vendenheim, le Département participe globalement à hauteur de 59 M€ ; 10 M€ y ont été consacrés en 2015.

Le Département poursuit son soutien aux extensions du tramway de Strasbourg, dans le cadre du contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise (pour un montant global de 5,5 M€). En 2015, les contributions se sont élevées à 1,2 M€.



Dans un contexte économique très contraint, le Département du Bas-Rhin poursuit son intervention en faveur de la mobilité des Bas-Rhinois, au travers de l'ensemble des actions relevant de ses compétences obligatoires dans le domaine des transports.

LES TRANSPORTS INTERURBAINS

→ LE RÉSEAU 67

- Année de stabilisation de l'offre sur le Réseau 67 après la refonte opérée en septembre 2014 sur le bassin de Strasbourg.
- Progression du trafic de la clientèle sur le Réseau 67 de 3% par rapport à l'année 2014.
- Refonte totale de la desserte du massif du Champ du Feu en période hivernale :
 - mise en place d'une nouvelle liaison depuis Strasbourg ;
 - desserte de la station par 4 lignes, avec des départs possibles également depuis Sélestat, Obernai, Barr et Schirmeck.





➔ **LE TRANSPORT EN SITE PROPRE OUEST (TSPO)**

L'année 2015 a été une année charnière pour la poursuite du projet de TSPO depuis Wasselonne jusqu'à Strasbourg.

Le chantier principal a concerné Furdenheim, réalisé conjointement avec la Commune, pour reconfigurer et équiper les stations d'arrêt (quais allongés - abris voyageurs - abris vélo ...) et répondre à la progression constante du nombre de voyageurs (+10%/an en moyenne depuis 2005). En 2015, le Département aura consacré près de 1,8 M€ à ces aménagements en lien avec le TSPO.

Sur la section autoroutière RN4-A351, l'enquête publique a reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur, avec une prévision de mise en service d'ici 2020 et une participation du Département à hauteur de 7,34 M€. En plus des voies dédiées au TSPO, le projet prévoit des points d'arrêt en bordure de l'A351 pour permettre des correspondances avec le Tramway dès la porte Ouest de l'agglomération strasbourgeoise.

➔ **TRANSPORT À LA DEMANDE**

Onze communautés de communes organisent un système de Transport À la Demande (TAD) sur leur territoire, par minibus ou taxi, sur délégation de compétence du Département qui subventionne à 50 % (environ 200 000 € / an).

➔ **TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

- Le Schéma Directeur d'Accessibilité, outil de programmation qui vise à rendre le Réseau 67 accessible aux personnes en situation de handicap, prévoit que le matériel roulant soit totalement accessible d'ici 2019 et identifie des points d'arrêt à mettre en accessibilité de façon prioritaire d'ici 2021.
- En 2015, financement par le Département de deux opérations de mise en accessibilité à Rhinau et Erstein.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'année 2015 a connu peu d'évolution en termes de transport scolaire. Le réseau mis en place par le Département donne satisfaction. La gratuité de l'accès au transport jusqu'au lycée est maintenue, malgré les contraintes financières pesant sur le budget départemental.

Le transport des élèves et étudiants handicapés

Plus de 530 élèves et étudiants en situation d'handicapé bénéficient d'une prise en charge des transports entre le domicile et l'établissement scolaire du service public d'enseignement, représentant une enveloppe financière de plus de 2 M€.

Les actions dans le domaine de la sécurité des transports scolaires

Le Département apporte un soutien aux associations qui œuvrent en matière d'éducation à la sécurité routière :

- Comité Départemental de la Prévention Routière : animation des Centres de Prévention et de Sécurité Routière ;
- Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR 67) et Vélo-Emploi : contrôle technique des vélos des collégiens ; une quarantaine de collèges fait l'objet chaque année d'interventions de la part de ces deux associations.



ÉCOMOBILITÉS

→ COVOITURAGE

- Réalisation des travaux d'aménagement d'une aire de covoiturage à Rountzenheim, à proximité de l'échangeur de l'A35 : dotée d'une capacité de 49 places et financée par le Département (travaux d'aménagement, équipements, signalisation) et par la Commune de Rountzenheim (accès, éclairage).
- Officialisation de 7 nouvelles aires de covoiturage grâce à des partenariats instaurés avec des Communes ou des acteurs privés (supermarchés, entreprises...).
- Lancement en mars 2015 d'un nouveau site internet de covoiturage www.covoiturage67-68.fr en partenariat entre les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

→ VOIES D'EAU

Le Département du Bas-Rhin est propriétaire exploitant de trois bacs sur le Rhin, permettant une liaison routière, cycliste et piétonne continue entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg : le bac à traîle « Saletio » qui assure la liaison Seltz-Plittersdorf, dans une conception unique en France, mu par la seule force motrice du Rhin et appuyé par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation électrique, le bac automoteur « Drusus » assure la liaison Drusenheim-Greffern et le bac automoteur « Rhenanus », qui constitue le bac le plus important avec une capacité de 30 voitures, permet la liaison Rhinau-Kappel.



LES CHIFFRES CLÉS

3 bacs rhénans, dont deux bacs automoteurs et un bac à traîle

2 650 000 passagers par an

139 000 traversées annuelles du Rhin

Effectif : **28** pilotes, 2 chefs d'équipe

Budget annuel de fonctionnement 2015 :

870 000 €, investissements 2015 :

223 000 €

Plus de 1000 places de covoiturage disponibles dans le Bas-Rhin



LES GRANDS PROJETS ROUTIERS

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

En 2015, 4,3 M€ ont été consacrés à la réalisation des grands travaux et à la poursuite des études d'autres grands projets routiers sur le réseau principal. En particulier pour l'achèvement des travaux de suppression du passage à niveau n°6 à Reichstett et du giratoire nord RD 1004 - RD 629 à Marmoutier, pour le démarrage des travaux du carrefour « Lilly » dans le cadre de l'aménagement de la RD 1083 à Fegersheim et pour l'obtention de l'arrêt de DUP de la VLIO section Sud.



L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'entretien du réseau départemental a porté sur le renouvellement des couches de roulement des chaussées, du marquage horizontal, et des équipements.

250 km de routes hors agglomération et 50 km dans les traverses d'agglomération ont ainsi été remises à niveau.

Pour les ouvrages d'art, les travaux ont concerné une cinquantaine de ponts et 5 murs de soutènement pour 2,3 M€.

Au total, 16 M€ ont été consacrés à la réalisation des travaux d'entretien programmés du réseau routier.



EXPLOITATION ROUTIÈRE

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Tunnel de Schirmeck

En 2015, l'Unité de Gestion du Trafic a poursuivi les travaux de mise à niveau de la Gestion Technique Centralisée (GTC) du tunnel. L'exercice de sécurité annuel a mobilisé environ 60 personnes du SDIS, SAMU, Gendarmerie, Préfecture, DDT, DIR-Est et Département.

L'information routière à l'utilisateur

L'information des usagers de la route sur le site internet www.inforoute67, a été développée par l'ajout de 7 images vidéo : D1004, D1083 et Tour du Champ du Feu.

Le site permet désormais de visualiser 18 caméras.

L'information des usagers des 3 bacs rhénans a été renforcée avec la mise en œuvre d'une alerte envoyée par SMS/email en temps réel en cas d'arrêt de la navigation.

Enfin, 3 Panneaux à Messages Variables (PMV) ont été installés au bas des cols vosgiens pour donner aux usagers de l'information sur les conditions de circulation, notamment en hiver.

La radio et les équipements intelligents de la route

À l'aide de la radio TETRA, le Chalet du Champ du Feu bénéficie désormais d'un raccordement internet, et le Parc Départemental d'Erstein d'une montée en débit de son internet.

En 2015, sur l'ensemble des unités techniques des tablettes ont été déployées pour la saisie de la main courante, en particulier en patrouillage et en intervention de viabilité hivernale. Cet outil améliore sensiblement l'ergonomie du travail des agents, la sécurité juridique et évite des ressaisies manuelles fastidieuses.

Sur le bac de Rhinau, les techniciens de l'UGT ont mis en place des caméras de vidéo protection.

Enfin, 3 nouvelles stations permanentes de comptage vélos ont été installées.

La viabilité hivernale

La viabilité hivernale (saison 2014-2015) a mobilisé près de 300 agents du Département ; 8 000 tonnes de sel ont été consommées et le coût total (hors frais de personnels) s'est élevé à 4,03 M€.



L'ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

La mise en œuvre d'une politique "Zéro Phyto"

En 2015, plus aucun herbicide n'a été appliqué sur les dépendances des routes. Le traitement chimique est remplacé par du fauchage ou du broyage mécanique.

Les plantations

39 000 arbres (dont 28 400 hors agglomération) sont situés sur le domaine routier.

En 2015, 172 arbres et 106 ares de haies ont été plantés en accompagnement d'opérations d'aménagements routiers.



Le service du Parc de Véhicules et Bacs RHÉNANS (SPVBR)

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Le SPVBR gère l'ensemble de la flotte de véhicules et engins, dont 400 voitures et utilitaires légers, 90 fourgons, 62 camions équipés pour le service hivernal, 20 tracteurs de fauchage et 170 matériels spécifiques. En 2015, les véhicules du Foyer Départemental de l'Enfance ont rejoint la flotte gérée par le service.

Le SPVBR assure également la maintenance et la réparation des trois bacs rhénans. En 2015, cela a nécessité environ 2 600 heures d'intervention (majoritairement de nuit), et l'on note la première mise en chantier naval du bac à traile de Seltz, qui a nécessité la conception et la réalisation d'une importante structure portante pour hisser le Salétio hors de l'eau.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Les usages numériques sont au cœur de l'activité économique du Bas-Rhin. Sans une intervention forte des collectivités publiques, plus de la moitié de la population alsacienne, résidant en-dehors des grands centres urbains, n'accédera pas aux mêmes services que ceux que proposent les opérateurs privés, à leur charge, dans les zones urbaines.

Le Département du Bas-Rhin s'est très tôt impliqué dans l'aménagement numérique, pour permettre à chaque Bas-Rhinois de disposer d'une connexion haut-débit de qualité. Le Schéma Directeur territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté en décembre 2011, a posé les bases de cette stratégie à moyen-long terme.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

L'année 2015 a constitué une étape importante dans le projet de déploiement du très haut-débit : le délégataire en charge de la construction et de la commercialisation du futur réseau très haut débit public alsacien a été retenu (maîtrise d'ouvrage assurée par la Région Alsace pour le compte des 3 grandes collectivités alsaciennes), ouvrant la porte à une mise en œuvre opérationnelle.

Parallèlement à cette action de grande ampleur, et afin d'apporter une solution immédiate aux communes les plus mal couvertes, le Département a décidé de réaliser sur ses fonds propres, avec le concours des Communes ou intercommunalités concernées, des opérations de montée en débit sur le territoire de 18 communes.



LES CHIFFRES CLÉS

À terme, la totalité des foyers bas-rhinois sera équipée d'ici 6 ans pour la tranche ferme, les communes prioritaires étant traitées d'ici 3 ans, ceci pour l'ensemble des 195 000 foyers bas-rhinois situés hors des zones denses (Eurométropole, Sélestat, Haguenau)

Desserte de toutes les communes prioritaires : réalisée en **3** ans maximum

449,8 M€ : Coût total du projet pour le concessionnaire (estimation)

137,9 M€ : Contribution publique demandée par le futur délégataire

Au 1^{er} semestre 2015, mise en service commerciale de nouvelles liaisons haut-débit via l'ADSL sur le territoire des **18** Communes les plus mal couvertes



Le Département se place aux côtés des collectivités pour développer leurs projets d'aménagement, et faire évoluer leurs documents d'urbanisme. Il délivre un service d'instruction de l'application du droit des sols pour le compte des Communes. L'année 2015 a été marquée par le retrait massif des services de l'État de l'instruction du droit des sols, et l'arrivée de 217 Communes supplémentaires dans le portefeuille d'instruction du Département. Ce changement d'échelle a entraîné la mise en œuvre d'un important programme de formation des instructeurs et des agents communaux. Parallèlement, le conseil gratuit aux collectivités s'est développé et le nombre de prescriptions de PLU a fortement augmenté pour anticiper sur la caducité des POS à venir.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

→ URBANISME

- Déclaration de projet de Breitenbach - Unité Touristique Nouvelle (UTN) avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du SCOT.
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Hattgau.
- Arrêt du PLUI du SIVOM de Schweighouse et Environs (traité par le Secteur Départemental Aménagement Urbanisme Habitat (SDAUH) de Molsheim).
- Lancement de PLUI : Pays de la Zorn, Pays de Hanau, Pays de La Petite Pierre, Kochersberg-Ackerland, Pays de Niederbronn-les-Bains.

→ AMÉNAGEMENT EN ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

- Étude de faisabilité extension urbaine du Binn à Scherwiller.
- Aménagement de la gare routière de Bouxwiller.
- Centre du village aux abords du château à Wilwisheim.
- Duntzenheim - place de la mairie.
- Zone d'activités intercommunale de Rosheim.

→ HABITAT

- Wingen - AMO Eco-quartier.
- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Centre Bourg de Schirmeck (dispositif de réinstallation).
- Étude Habitat sur le tripôle Molsheim-Mutzig-Dorlisheim.
- Étude vacance sur la Communauté de Communes de la Vallée de Bruche.
- Étude Marchés de l'habitat à Barr.
- Suivi du PLH de la Communauté de Communes de Marckolsheim.



→ DROIT DU SOL

Au 31 décembre 2015, le service instructeur des autorisations d'occupation du sol instruit les dossiers issus de 410 Communes, ce qui représente 19 258 dossiers traités par 19 binômes.

Exemples d'opérations et de projets initiés en 2015 : zone d'activités économiques de Drusenheim-Herrlisheim, requalification du centre-ville de Benfeld.

Le déploiement du logiciel Cart@ds a été réalisé auprès d'environ 169 Communes pour disposer en temps réel du suivi de l'instruction de leurs dossiers d'autorisation d'urbanisme.

→ MISSION PPA

Le Département, en sa qualité de Personne Publique Associée (PPA), accompagne l'ensemble des documents d'urbanisme sur son territoire : 153 dossiers ont été suivis. En phase de finalisation des procédures, une cinquantaine d'avis ont été formalisés et émis.

Le territoire Bas-Rhinois est couvert par 8 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) qui sont en mouvement. 3 PLU intercommunaux ont été approuvés, 5 sont en élaboration, dont le plus étendu concerne le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce mouvement va s'accroître, avec pas moins de sept Communautés de Communes qui ont prescrit fin 2015 l'élaboration d'un PLU intercommunal.





DES MOYENS
AU SERVICE DE
LA COLLECTIVITÉ

IMMOBILIER



LES MISSIONS ET OBJECTIFS

La direction est en charge de la stratégie immobilière, la construction et la maintenance des bâtiments ainsi que la logistique pour l'ensemble des services du Département.



INTERVENTION SUR LES COLLÈGES

Les travaux d'extension et de restructuration du collège Romain Rolland à Erstein ont démarré avec l'extension de l'externat, après achèvement des travaux de reconstruction des logements de fonction et mise en place des structures modulaires d'accueil temporaire.

Les travaux d'extension et de restructuration du collège de la Robertsau ont été achevés et les nouveaux locaux livrés.

Les travaux de restructuration du collège de Benfeld se sont poursuivis avec une perspective de livraison pour la rentrée de septembre 2016.

Au collège de Lauterbourg, le nouveau restaurant scolaire reconstruit et l'extension de l'externat ont été livrés en septembre 2015. Les travaux de restructuration du rez-de-chaussée de l'externat ont débuté pour une livraison définitive de l'ensemble des travaux début février 2016.

Faisant suite à la découverte d'instabilités structurelles des bâtiments du collège Galilée de Lingolsheim, le collège a été redéployé dans des bâtiments modulaires mis en service en mars 2015 afin d'assurer la poursuite de l'enseignement en toute sécurité.

Par ailleurs, la première tranche de travaux de mise en sécurité a été réalisée dans les collèges Kléber de Strasbourg et Leclerc de Schiltigheim avec pour objectif d'obtenir la levée des avis défavorables qui pèsent sur ces bâtiments.

En 2015, l'École Européenne de Strasbourg (maîtrise d'ouvrage Ville de Strasbourg - financement du Département à hauteur de 28,5% des montants HT) et l'espace sportif Sebastien Loeb à Haguenau (maîtrise d'ouvrage Ville de Haguenau - financement du Département à hauteur de 2,6 M€ HT) ont été mis en service.



→ INTERVENTION SUR LES BÂTIMENTS

Au château du Haut-Koenigsbourg, le chantier d'aménagement des espaces intérieurs de la Maison Alsacienne (qui abritera la billetterie et l'accueil du public, l'administration et une salle pédagogique) s'est poursuivi avec pour objectif une livraison au printemps 2016. Le chantier de restauration de la couverture et de la charpente de la Tour du Moulin a démarré en mars et s'est achevé en novembre 2015.

À la maison de vacances de Wangenbourg les travaux se sont achevés et le nouvel équipement a été mis en service en septembre 2015.

En termes de maintenance, la dernière tranche des travaux lourds de mise en sécurité du Foyer de l'Enfance à Strasbourg a été réalisée.

→ STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Un état des lieux complet du patrimoine bâti hors collèges a été réalisé, afin de préparer les nouvelles orientations à prendre par l'Exécutif en termes de maîtrise des coûts de fonctionnement de la Collectivité.



CHIFFRES CLÉS

COLLÈGES

Le budget consacré en 2015 aux investissements immobiliers dans les collèges s'est élevé à **28,36 M€** (construction, gros entretien et maintenance courante)

BÂTIMENTS

Le budget consacré en 2015 aux investissements immobiliers des bâtiments départementaux s'est élevé à **4,44 M€**

SERVICE LOGISTIQUE

60 000 personnes accueillies sur les sites de l'Hôtel du Département et de Vauban

102 000 appels réceptionnés au standard de l'Hôtel du Département

30 000 heures d'agents spécialisés assurent la sécurité des biens et des personnes sur les sites du Département



SYSTÈMES D'INFORMATION



MISSIONS

- Développer et maintenir les systèmes d'information et applications ;
- Prendre en compte la composante e-administration et e-services dans tout projet de système d'information ;
- Mettre à disposition des services de télécommunications, de téléphonie fixe et mobile, et d'accès à Internet ;
- Sécuriser l'accès aux ressources et données et offrir une parfaite continuité de services pour les applications nécessitant une disponibilité accrue ;
- Assister les utilisateurs dans l'usage des outils mis à disposition ;
- Assurer des prestations pour le compte de collectivités clientes.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Les systèmes d'information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) gère un portefeuille de plus d'une centaine d'applications. Les points marquants pour 2015 :

- Enrichissement du Système d'Information Géographique (SIG) Web, mise en place d'une cartothèque et d'un catalogue de données SIG en lien avec la géo-plateforme CIGAL ;
- Démarrage de la mise en œuvre de l'Aide Sociale de Terrain (AST), mise en place d'une plateforme de télégestion des paiements des prestations sociales, migration de l'application de la MDPH en version Web ;
- Remplacement du logiciel de gestion des marchés publics « Marco » par « Liaweb » ;
- Évolutions d'applications mobiles et des sites Web tels le site d'accompagnement des collectivités, celui de la silver économie, et de l'intranet IRIS dans le cadre du projet d'administration ;
- Migration de l'application de gestion des transports scolaires « PEGASE » ;
- Refonte de l'outil de gestion des activités des routes « TRUST » ;
- Mise en œuvre d'une solution de « main courante embarquée » pour les agents de la Direction des Routes ;
- Généralisation de la dématérialisation de la chaîne comptable ;
- Développement du site internet des Archives départementales et mise en ligne du portail internet de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin ;
- Préparation de la mise en place de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) avec le transfert de la gestion du droit des sols, du POS/PLU, de la gestion des listes électorales, des prestations de calcul de paie pour les collectivités avec le remplacement de l'outil de gestion de paie « HRACCESS » ;
- Maintenance corrective et évolutive des outils métiers parmi lesquels l'application de gestion de l'action sociale « IODAS », la gestion financière « Astre GF » et des Subventions, la gestion des ressources humaines « Astre RH », le logiciel de gestion de courrier « Elise », et de celui de gestion de projets « Orchestra ».

La DSI assure l'évolution, le maintien et la sécurité de l'infrastructure technique du système d'information (postes de travail, périphériques, serveurs, connexions réseaux, téléphonie fixe et mobile) :

- Évolution des plateformes techniques des solutions SIG « GEOMAP », « AIGLE », « Educfacile », « FME » et « QGIS » ;
- Mise en place de la nouvelle solution de stockage centralisée (SAN) ;
- Maintenance des outils systèmes et bureautiques (antivirus, copieurs, traceurs, téléphones, visio,...) ;
- Renouvellement des marchés de télécommunications (interconnexions de sites, ...)
- Renouvellement des marchés de téléphonie fixe et mobile ;
- Refonte et optimisation des solutions d'impression ;
- Gestion des connexions IHDEAL pour les collèges (connexion Internet des collèges).



LES CHIFFRES CLÉS

70 Réalisations de prestations cartographiques

Gestion de près de **3 000** postes de travail informatiques dont 48 % de portables et ultraportables, et près de 950 téléphones mobiles

Près de **23 000** appels internes et externes traités par le Service Assistance et Support (appels et prestations aux collectivités, et portail e-services)

62 To de données qui représentent 420 millions de fichiers sauvegardés

Gestion annuelle de plus de **120** marchés informatiques

→ DES MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Prestations aux collectivités

Gestion des listes électorales

319 000 électeurs
305 communes
utilisent le portail e-services

Paie des agents et des élus des collectivités

72 700 bulletins édités
385 collectivités
utilisent le portail e-services

Chiffres au 31 décembre 2015.

Ces deux prestations sont transférées à l'ATIP à compter du 1^{er} janvier 2016.



LES CHIFFRES CLÉS

Au cours de l'année, **217** collectivités nouvelles ont confié leur ADS aux services du Département, soit au total **410** Communes pour **539 530** habitants

Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont porté sur **125** opérations, **82** autres ont été réalisées en régie

131 conseils gratuits ont été rendus de manière formalisée

MISSION APPUI AU PILOTAGE ET INSPECTION



MISSIONS

La Mission Appui au Pilotage et Inspection a pour but de contribuer, à l'amélioration de la performance des services de la collectivité et de favoriser l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers. Ses domaines d'actions sont la mise en œuvre d'outils de pilotage, l'expertise dans la préparation et la conduite du changement, les systèmes d'information (volet données).



RENFORCER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ

- Depuis juin 2015 : production mensuelle d'un carnet de bord, destiné aux membres de la Direction Générale (6 numéros).
- Production et analyse mensuelle des tableaux de bord de gestion dès le 1^{er} jour ouvré du mois : 12 tableaux de bord et analyses.
- Pilotage des démarches par objectifs de la Collectivité et appui aux services dans le pilotage et le suivi des objectifs.
- Déploiement et maintenance évolutive d'outils et méthodes d'appui au pilotage :
 - gestion de projets par les services du Département : 300 agents formés,
 - modélisation et Simulation des Compétences (outil MOSICO : lauréat du prix de l'Innovation Financière 2015 de l'AFIGESE),
 - revues des projets de territoires,
 - PPI, PPF,
 - création du site internet Tableaux de bord / Carnets de bord.



→ ACCOMPAGNER LES ACTIONS D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ

- Réalisation d'audits, d'études et d'appui opérationnel aux services à la demande de la Direction générale et des directions : DRH, SRID, DMG, PSL, frais généraux, projet d'administration, démarches de comptabilité analytique, facturation entre budgets, ATIP... (12 études réalisées).
- Certification de la qualité de l'accueil du Département : 17 sites certifiés, renouvellement de la certification pour la 5^e année.
- Structuration et professionnalisation des acteurs du réseau qualité : mutualisation des audits, formation.
- Travail avec la DRH pour mettre en place une fonction de coaching au sein de la collectivité.
- Contrôle des fonds européens : INTERREG, FSE.

→ DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

- Transmission des données cadastrales millésimées 2015 à toutes les Communes et Communautés de communes Bas-Rhinoises via la Géoplateforme CIGAL.
- Mise à jour et diffusion d'une quarantaine de couches de données géographiques via la géoplateforme CIGAL (conformément à la Directive européenne INSPIRE et au mouvement Open data suivi par le Département).
- Développement de la Web App Cadastre.
- Réalisation d'études comparatives des Départements de la nouvelle Région :
 - d'un point de vue statistique général,
 - sur le plan de l'information géographique.
- Acquisition de prises de vues orthophotographiques 2015.



La DRH permet la mobilisation des ressources humaines au service de la collectivité en mettant en œuvre quotidiennement la politique RH dans ses différentes composantes : emploi, formation, carrière, paye, santé et sécurité, qualité de vie au travail et qualité des relations humaines.

Elle accompagne les agents dans l'évolution de leurs métiers et anticipe les évolutions à venir du Département, dans le respect des priorités définies par l'Exécutif départemental. Cette volonté est d'autant plus marquée que la période de transformation et de changements actuels nous conduit à développer de nouvelles modalités d'accompagnement professionnel des agents.

Enfin, la DRH exerce un rôle de conseil, de facilitateur et d'accompagnateur auprès de l'ensemble des autres directions de la collectivité en matière de Ressources Humaines.

EMPLOI

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

Le Département est une collectivité attractive en matière d'emploi. En 2015 ont ainsi été enregistrées 6367 candidatures (dont 521 candidatures internes) pour 321 postes publiés.

Le Département privilégie la mobilité interne : les postes sont ainsi prioritairement ouverts aux agents de la collectivité qui, s'ils le souhaitent, peuvent être accompagnés par l'équipe des chargées d'emploi. 125 agents ont ainsi bénéficié d'un suivi personnalisé (entretiens de carrière et bilans professionnels) et 44 agents ont participé à un atelier de technique de recherche d'emploi.

La collectivité a poursuivi sa politique volontariste en faveur des jeunes et en matière d'insertion professionnelle. En 2015, ont ainsi été accueillis 349 stagiaires école (sur 945 demandes), 20 emplois d'été, 30 apprentis, 30 emplois d'avenir, 60 contrats d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE de 20 heures), 41 jeunes effectuant un service civique. Un « civic dating » a ainsi été organisé en septembre : 130 entretiens s'y sont déroulés pour 75 participants. Comme chaque année, le Département a participé à la « Nuit de l'orientation et de l'apprentissage » organisée par la CCI de Strasbourg.



CARRIÈRES ET PAIES

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

En 2015, la DRH a travaillé en lien étroit avec la Direction des Finances et de la Commande Publique (DFCP) et la Paierie départementale, au projet de la dématérialisation des pièces justificatives nominatives et de portée générale en lien avec l'état liquidatif de la paie.

S'engager dans un processus de dématérialisation permet un gain de temps et une optimisation des coûts, une réduction de la quantité de documents papier et des consommables, une amélioration globale du délai de paiement, une sécurisation des échanges de la chaîne comptable et financière, un accès rapide aux pièces justificatives, une souplesse dans le processus de visa et signature des flux, une amélioration de la qualité des flux comptables et des restitutions que peut fournir le Payeur.

En 2015, la DRH a assuré, chaque mois, la gestion des situations administratives de 2 909 agents permanents et 234 agents non permanents. Elle a assuré l'établissement de 9 850 arrêtés et de 40 738 paies.



FORMATION

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

La formation est un levier essentiel du management des compétences dans le contexte d'évolution constante des métiers et d'adaptation continue des missions du Département. La collectivité s'engage depuis plusieurs années, de manière volontariste, dans la formation de ses agents et poursuit le développement de nouvelles modalités d'accompagnements tant individuels que collectifs. 1,2 millions d'euros ont ainsi été affectés au plan de formation 2014-2015.

La collectivité a poursuivi sa dynamique de développement de la formation interne avec l'accroissement du nombre de formateurs internes (de 96 en 2014 à 119 en 2015) et le déploiement de nouvelles offres de formation. Un dispositif innovant de formation de type « coaching » s'est mis en place durant l'année pour accompagner les agents se présentant aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale. 22 examinateurs internes de profil varié sont désormais mobilisés afin de délivrer aux agents se présentant à des concours administratifs une préparation au plus près de leurs besoins. Ce dispositif expérimenté en 2015 a vocation à se déployer plus largement au sein de la collectivité.



VIE au TRAVAIL

→ ACTIONS CONDUITES EN 2015

La DRH veille à la santé et à la sécurité des agents, et à leur qualité de vie au travail. La DRH poursuit ses actions en matière de prévention des risques professionnels par la continuité de sa démarche : élaboration du document unique d'évaluation des risques et par la proposition d'un plan d'action relatif aux risques psycho-sociaux.

La DRH poursuit également la mise en œuvre des divers dispositifs d'action sociale en faveur des agents : participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire, soutien financier et logistique à l'Amicale du personnel, promotion des offres du CNAS, offres de séjours à la maison de vacances de Wangenbourg, colonies de vacances pour les enfants du personnel et fonds de solidarité pour les agents en difficulté.

En 2015, la DRH a mis en place des permanences territorialisées en matière d'action sociale afin de développer sa proximité auprès des agents de la collectivité.

Le compte-épargne temps solidaire alimenté par les heures de bénévolat réalisées par les agents lors de la grande collecte annuelle de la banque alimentaire a également été reconduit afin de poursuivre la démarche engagée d'aide aux agents en vue d'un accompagnement d'un proche dans la maladie ou la fin de vie.



BUDGET ET DETTE



MISSIONS

- Apporter les outils nécessaires à la définition de la stratégie financière du Département.
- Assurer les conditions de la préparation du budget et du maintien des grands équilibres financiers de la collectivité.
- Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie.



RECETTES 2015

Les recettes de fonctionnement sont structurées en deux principaux blocs :

- Les dotations de l'État qui s'établissent à 210 M€, en baisse de plus de 20 M€ par rapport à 2014. La contribution du Département au redressement des finances publiques s'élève à près de 30 M€ en deux ans.
- Les recettes fiscales : composées du produit des impôts directs et indirects, elles représentent 654,3 M€ (contre 611 M€ en 2014) :
 - fiscalité locale directe : le produit passe de 297 M€ à 334,5 M€. Cette évolution provient en grande partie de l'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti voté en 2015 par l'Assemblée et d'un produit de la CVAE plus important en 2015 (+8,5%).

- fiscalité locale indirecte : le produit s'établit à 320 M€ (soit près de 6 M€ de plus) en prenant en compte notamment la péréquation au titre des droits de mutation.

- Les autres recettes, essentiellement les recettes sociales, s'élèvent à 94,8 M€ en 2015.

En 2015, une fois opérés les nécessaires retraitements comptables, les recettes de fonctionnement progressent de 1,9% par rapport à l'exercice 2014 retraité.

Les recettes d'investissement diminuent, passant de 58,1 M€ en 2014 à 49,7 M€ en 2015.



	Recettes de fonctionnement 2015
Total des recettes de fonctionnement (après retraitements comptables)	959,1 M€
dont impôts directs	334,5 M€
dont impôts indirects	319,8 M€
dont dotations – compensations - péréquations	210,0 M€

→ DÉPENSES 2015

Une baisse du niveau d'investissement :

Afin de faire face au contexte budgétaire contraint qui est le sien, le Département a dû revoir à la baisse son niveau d'investissement : en 2015, le Département a toutefois investi plus de 156M€.

Les dépenses de maîtrise d'ouvrage s'établissent à 66,4 M€

Les subventions d'équipement s'élèvent à 83,9M€, en hausse par rapport à 2014. Cela traduit la volonté du Département de consacrer tous les moyens possibles pour solder ses engagements, dont le niveau est important, à l'égard des tiers. Les principaux concours du Département en 2015 reflètent les priorités de la collectivité (par exemple 11,2 M€ pour les équipements liés aux politiques sociales ou encore 14,8 M€ pour la politique de l'habitat).

Les autres dépenses d'investissement comprennent principalement les avances accordées par le Département aux entreprises, notamment au titre du dispositif Alsabail.



Dépenses d'investissement	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Subventions d'équipement	92,4 M€	77,1 M€	83,9 M€
Maîtrise d'ouvrage	101,1 M€	96,2 M€	66,4 M€
Autres	15,9 M€	12,9 M€	6,0 M€
Total	209,4 M€	186,2 M€	156,3 M€

Fonctionnement : le poids des dépenses sociales

Après retraitements, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 830,9 M€, soit une diminution de 2,1 % par rapport à l'exercice 2014. Cette baisse traduit bien les efforts réalisés par le Département et l'efficacité des mesures de maîtrise engagées depuis 2008.

Les dépenses sociales demeurent au cœur des interventions du Département : avec 523 M€ elles représentent désormais 62,3 % des dépenses de fonctionnement. Parmi les politiques sociales, ce sont les dépenses en faveur des personnes en situation de précarité qui progressent le plus en 2015 traduisant l'ampleur de la crise économique : elles s'élèvent à 165,3 M€, soit une progression de 4,4%. Les dépenses en faveur des personnes en situation de handicap (+3,5 %) constituent le deuxième poste d'évolution important.

Les dépenses de personnel du Département s'élèvent à 136,1 M€ en 2015 (contre 136,6 M€ en 2014), soit une baisse de 0,4% malgré plusieurs mesures réglementaires dont la conséquence naturelle aurait dû être une augmentation des dépenses de ressources humaines. Cette diminution est donc liée à la gestion stricte des effectifs mise en place par le Département.



Missions stratégiques	Section	CA 2015
Aménagement du Territoire	Fonctionnement	66,22 M€
	Investissement	64,00 M€
		130,22 M€
Développement des Territoires	Fonctionnement	43,14 M€
	Investissement	30,38 M€
		73,52 M€
Épanouissement de la Personne	Fonctionnement	33,30 M€
	Investissement	44,81 M€
		78,11 M€
Aide à la Personne	Fonctionnement	523,02 M€
	Investissement	11,24 M€
		534,26 M€

COMPTABILITÉ ET DÉMATÉRIALISATION



MISSIONS

Le service qualité comptable assure un rôle de pilotage de la stratégie comptable.
Celle-ci vise en particulier à garantir et faire progresser la qualité des comptes.



L'ANNÉE COMPTABLE 2015 : DÉPLOIEMENT INTÉGRAL DE LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

La modernisation des procédures comptables pour une gestion efficiente vise à mettre en place des outils de simplification tels que la dématérialisation. L'année 2015 a été dédiée au déploiement progressif de la dématérialisation de la chaîne comptable au sein de la collectivité : le passage à la dématérialisation complète a été réussi et finalisé le 1^{er} janvier 2016.



FAITS MARQUANTS

En 2015, la collectivité a émis 83 407 mandats et 28 068 titres de recettes. Le nombre de rejets tant en dépenses qu'en recettes est conforme à la moyenne des années précédentes. En dehors des pics d'activité de fin d'année, le délai de paiement est resté inférieur à 30 jours (25 jours en moyenne).



COMMANDE PUBLIQUE



MISSIONS

Le Service de la Commande Publique a pour mission de garantir une passation sécurisée, rapide et efficace des marchés publics, et de veiller à la régularité et à l'efficacité de la politique d'achat du Département.



ACTIONS CONDUITES EN 2015

Le Département du Bas-Rhin s'est doté d'une politique d'achats. L'ouverture du secteur de l'électricité à la concurrence et l'achat mutualisé d'électricité, avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Saverne, a permis de dégager un gain de 7 % sur le montant des contrats à tarifs réglementés antérieurs. En outre, plusieurs événements ont été organisés à l'automne 2015 (table-ronde des principaux fournisseurs et salon inversé des achats) pour faciliter l'accès des entreprises aux marchés publics du Département. Près de 150 entreprises ont participé à ces événements.

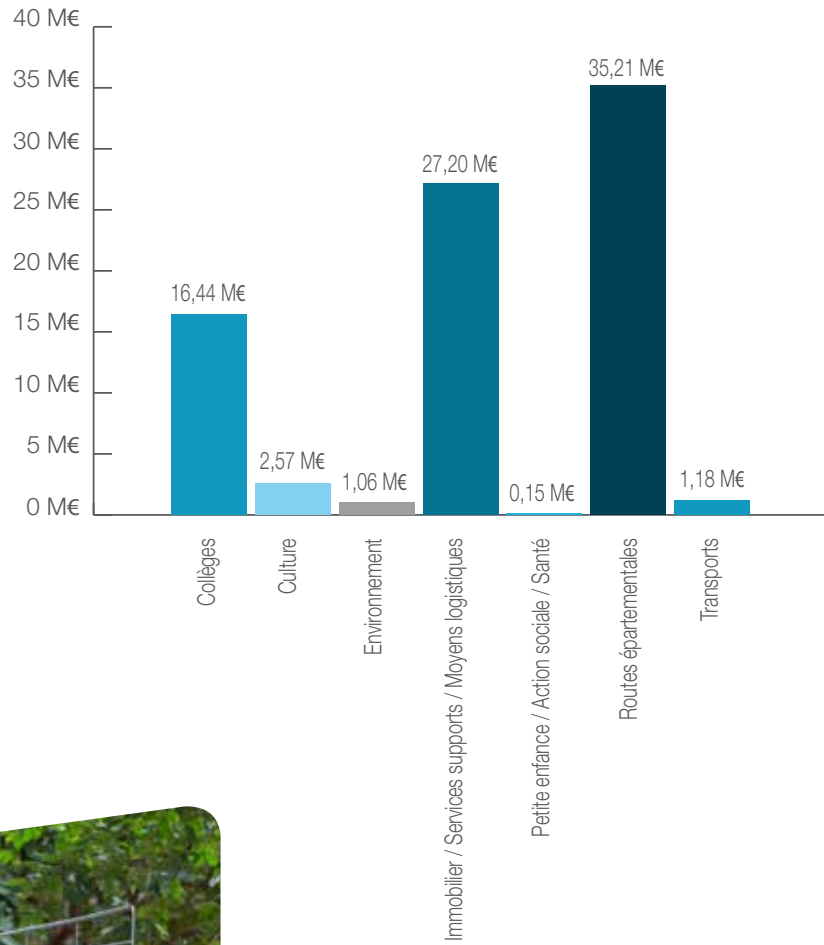


FAITS MARQUANTS

En 2015, le Département a conclu 918 marchés publics pour un montant total de 83 812 033 €. Soit 366 (40%) marchés de services pour un montant de 20 millions €, 349 (38%) marchés de fournitures pour un montant de 10 millions € et 203 (22%) marchés de travaux pour un montant de 53 millions €. À noter que 75% de ces marchés ont été conclus avec des entreprises localisées dans le Bas-Rhin.



**Montant des marchés
conclus en 2015 par
secteurs d'achat
en millions d'euros**



affaires JURIDIQUES



La direction des affaires juridiques (DAJ) exerce une mission de conseil juridique auprès des différentes missions, directions et services du Département, des Communes et des structures de coopération intercommunale du département ainsi que de l'association des maires du Bas-Rhin. Elle prend également en charge les contentieux qui concernent le Département, apporte une aide à la rédaction des contentieux de la Maison départementale des personnes handicapées, et assure une veille juridique. Depuis mars 2014, la fonction juridique est centralisée au sein de la DAJ.



PROJETS ET ÉVOLUTIONS

La DAJ apporte son appui juridique aux grands projets du Département, tels que :

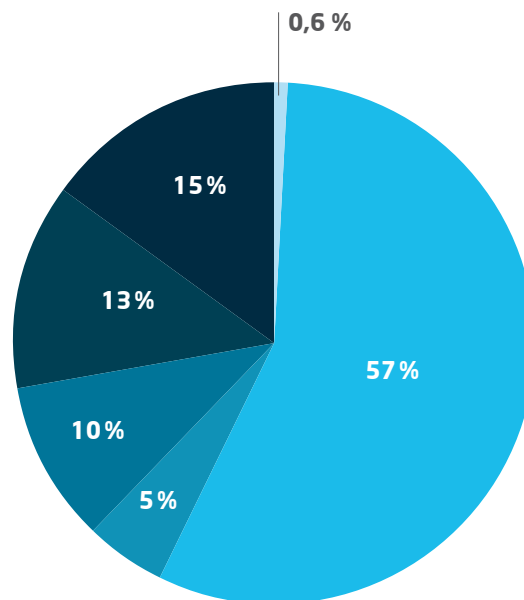
- la mise en place des réformes issues de la loi NOTRe ;
- la préparation des transferts de compétences à la Région et à l'Eurométropole en 2017 ;
- l'accompagnement de réformes telles "le silence vaut acceptation" ou la possibilité de saisir l'administration par voie électronique ;
- la participation à l'élaboration et à la mise à jour des outils de gouvernance de la collectivité (rédaction des arrêtés de délégation de signature, de fonctions et de compétences) ;
- la sécurisation juridique des achats de la collectivité, en collaboration avec le service de la commande publique ;
- le suivi de l'exécution du marché de prestations juridiques pour les besoins de la collectivité.



Tableau retraçant en chiffres les activités précitées :

Dossier général	6
Avis/Étude Département	540
Contentieux judiciaire	47
Recours amiable	95
Contentieux administratif	123
Avis/Étude collectivités	140*
Total	951

* l'assistance aux Communes retrouve un niveau quasi normal d'activité, l'année 2014 étant marquée par le renouvellement des baux de chasses.



- Dossier général
- Avis/Étude Département
- Contentieux judiciaire
- Recours amiable
- Contentieux administratif
- Avis/Étude collectivités



RESSOURCES INFO-DOCUMENTAIRES



Le rôle de ce service transversal est d'apporter le document pertinent ou l'information judicieuse qui favorisera l'aide à la décision pour la Direction Générale et l'ensemble des Directions opérationnelles et ressources. Il accompagne également, dans le cadre du management de l'information, les services supports dans leurs projets de création d'espaces collaboratifs, d'actualités et de mises à jour des pages portail intranet.



LE PORTAIL DOCUMENTAIRE

Pour faciliter la mise à disposition de l'information ou du document, le Service des Ressources Info-Documentaires (SRID) fait sans cesse évoluer ses pratiques. Cette évolution s'est concrétisée par l'installation au premier semestre d'un nouveau portail intranet permettant d'offrir plus de prestations et d'augmenter l'autonomie du lecteur. Ce nouvel outil est structuré en grandes thématiques suivant l'organisation de l'administration : autour d'une page d'accueil, il offre cinq espaces reprenant les compétences des pôles où sont publiées les actualités et les ressources spécifiques.

Outre des fonctions de gestion de l'ensemble de la chaîne du document il permet à l'utilisateur de consulter le catalogue, lire des ouvrages, des articles et des périodiques en ligne, réserver des ouvrages, bénéficier d'une diffusion sélective de l'information, faire des propositions d'achats. Installé en juin, il est alimenté quotidiennement par la veille réalisée par les documentalistes.



LES CHIFFRES CLÉS APRÈS SIX MOIS D'OUVERTURE

FRÉQUENTATION

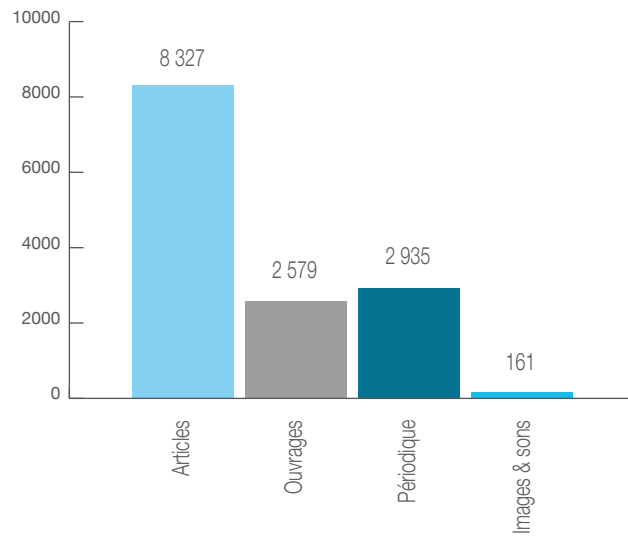
8 970 visiteurs

LE FONDS

10 912 Ouvrages

9 200 Articles

**Consultations des ressources
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015**

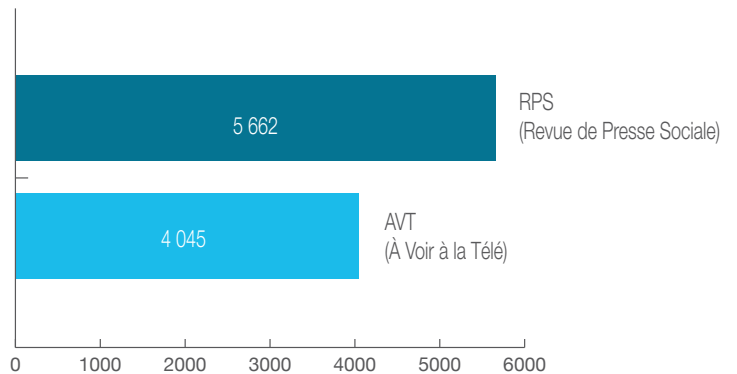


→ **LES PRODUITS DOCUMENTAIRES**

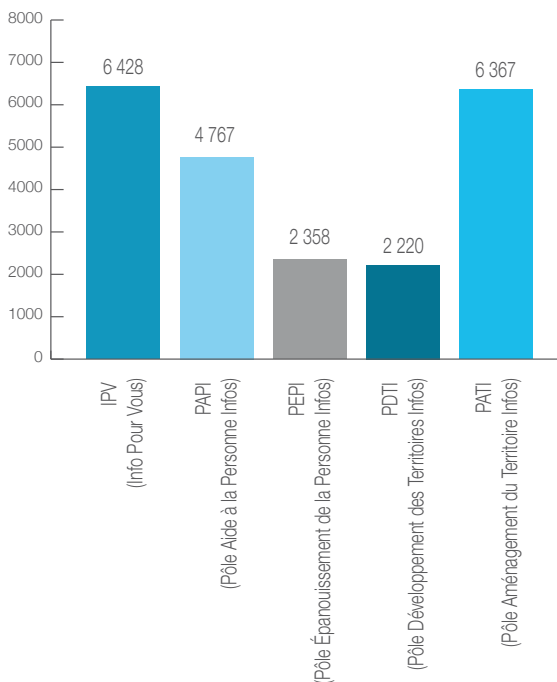
Pour pousser l'information auprès du lecteur, le service continue à réaliser des produits documentaires à diffusion ciblée et régulière.

Pour 2015 : 146 produits documentaires diffusés à périodicité régulière, 98 hebdomadaires à destination du Pôle d'Aide à la Personne (PAP) et 50 mensuels à destination des pôles et des cadres. Le service réalise également des produits documentaires ponctuels comme par exemple : une bibliographie pour fêter les 70 ans de la Protection Maternelle et Infantile.

Consultations des publications hebdomadaires



Consultations des publications mensuelles



→ LE MANAGEMENT DE L'INFORMATION

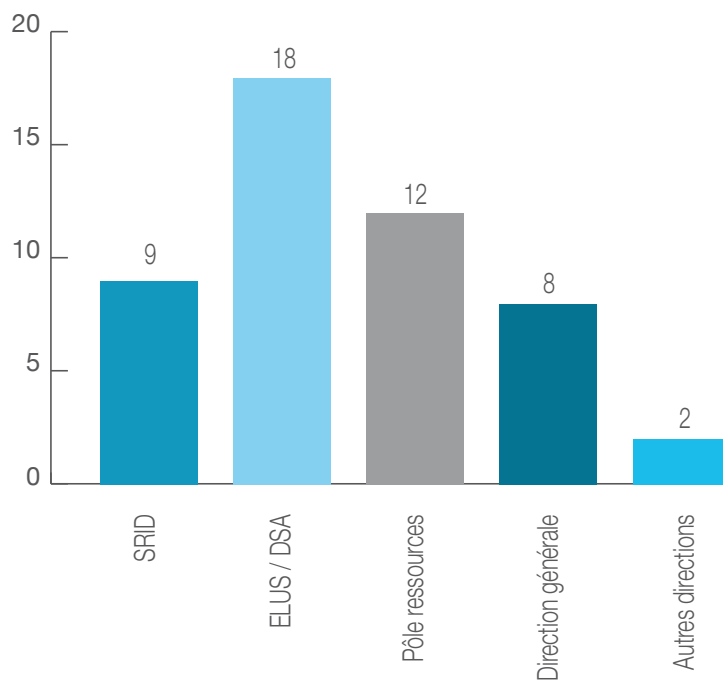
Cette année électorale a nécessité plusieurs interventions sur les espaces collaboratifs. Un focus particulier sur :

- la dématérialisation des documents mis à la disposition des élus. Cette dématérialisation s'est concrétisée par la création d'un espace collaboratif « Info Élus » ;
- l'espace dédié à la revue des territoires permettant aux élus de disposer d'une information territoriale a été modifié pour tenir compte du nouveau découpage administratif des cantons.

Pour 2016, il est prévu de poursuivre le déploiement du portail documentaire dans la perspective d'une plus grande autonomie des utilisateurs et d'écrire un nouveau projet de service pour répondre à l'évolution de l'administration.



**Nombre de jours
d'interventions**



INFO+



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
Place du Quartier Blanc / 67964 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. : 03 88 76 67 67 / Fax : 03 88 76 67 97

www.bas-rhin.fr

→ DIRECTION DE LA COMMUNICATION
communication@bas-rhin.fr